

ÉCHO'ÉCHOS

N°97

BELGIQUE - BELGIË		
5330 ASSESSE		
P.P.	7	1439
P705112		

Si CRUPET m'était conté Décembre 2018

Editeur responsable : A. Bernier, rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET

Le mot du
Bourgmestre
p. 3

Lumières et
saveurs de
Noël p. 11

Eoliennes pas
loin de chez
nous ? p. 20

Centenaire
de l'Armistice
p. 29

Les Carondelet
dans le monde
p. 34

Joyeux Noël
Bonne Année

Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ (web master)
Freddy BERNIER (rédacteur en chef)
Hugues LABAR (mise en page)
Marcel PESESSE (trésorier)

Compte bancaire

Crédit Agricole BE63 1030 2684 3608

Notre Site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet www.crupechos.be. Pour tout contact : info@crupechos.be. Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site www.crupechos.be (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

Sommaire

<i>Édito – Le mot du Bourgmestre</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les conséquences de la sécheresse à Crupet</i>	<i>p. 4</i>
<i>Les lieux-dits de Crupet (2^e partie)</i>	<i>p. 6</i>
<i>Les lumières et saveurs de Noël 2018</i>	<i>p. 11</i>
<i>Une grande enquête sur le bruit</i>	<i>p. 12</i>
<i>Des cigognes et couleuvres à collier à Crupet</i>	<i>p. 15</i>
<i>Roly et le chanoine Gérard</i>	<i>p. 18</i>
<i>Bientôt des éoliennes à proximité ?</i>	<i>p. 20</i>
<i>Lès vis mètis d'Crupèt</i>	<i>p. 22</i>
<i>14-18 – Les clichés allemands</i>	<i>p. 28</i>
<i>La commémoration du centenaire de l'Armistice</i>	<i>p. 29</i>
<i>Crupechos.be</i>	<i>p. 30</i>
<i>In memoriam</i>	<i>p. 31</i>
<i>La migration des Batraciens à Crupet</i>	<i>p. 32</i>
<i>Antoine et Julie</i>	<i>p. 33</i>
<i>Un complément sur la généalogie Carondelet</i>	<i>p. 34</i>
<i>Un Carondelet en Amérique</i>	<i>p. 36</i>

Tarif 2018 - Valable pour 4 éditions Crup'Echos

1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €
--------------	--------------	--------------	-------------

BERNARD DACIER

PHOTOGRAPHE



0486/26.95.74

bernard.dacier@gmail.com



Bernard Dacier – Photographe

www.bernarddacier.be

Édito – Le mot du Bourgmestre

Comme bourgmestre d'Assesse, permettez-moi de vous parler de Crupet à la façon d'un questionnaire de Proust :

Si Crupet était un plat ?

Originaire de Silly (province de Hainaut), je ne connaissais pas l'existence du village de Crupet lorsque notre famille est venue s'installer en 1994 à Courrière. Suite à une invitation, nos premiers pas à Crupet nous ont amené au restaurant des Ramiers. Près de 25 ans après, je me souviens encore d'un **turnedos Rossini** qui avait ravi nos papilles gustatives. Crupet est réputé pour ses restaurants pour lesquels on vient de très loin !

Si Crupet était un homme ?

J'ai eu l'honneur et la chance de côtoyer **André Quevrain**, notamment comme Président de la Fabrique d'église. Ce poète respirait l'amour de son terroir et de son très cher Crupet. Son éclectisme (garagiste, auteur de poèmes et de nouvelles, chanteur mais également commentateur sportif, ...) n'avait d'égal que sa modestie et son sens de l'accueil.

Si Crupet était un bâtiment ?

Incontestablement son **donjon**. Siège d'une ancienne seigneurie dépendant de la Principauté de Liège, il n'en subsiste que l'aile Nord et le porche d'accès du XVIème siècle. Sa restauration est en bonne voie.

Si Crupet était un meuble ?

C'est un des plus beaux villages de Wallonie, une perle dans la vallée du Bocq, écrin de maisons en pierres et de paysages remarquables. Dans cette section de la commune d'Assesse, s'organisent expositions d'art et de peintures, théâtre amateur, nuits romantiques, marche gourmande,... C'est la **vitrine** touristique d'Assesse.

Si Crupet était un péché ?

Je prends grand plaisir à **jouer** quelques heures, une fois par mois, au **whist** avec les aînés de Crupet. Ne le répétez pas, officiellement cette après-midi du jeudi, je suis selon mon agenda... **en réunion** !

Si Crupet était un projet ?

Grâce à la ténacité de Pierre Tasiaux, la commune d'Assesse a obtenu un subside de 720.000 euros à valoir sur des travaux de 900.000 euros pour **rénover le cœur de Crupet** (Crup'Echos 94 page 11). Dès que l'auteur de projet nous remettra le fruit de son travail, nous le présenterons à la population.

Voilà, la place me manque pour continuer ce questionnaire mais je suis très honoré lorsque je me présente à d'autres collègues comme bourgmestre d'Assesse, d'entendre dire ... « Ah oui, la commune de Crupet et ... de son diable ! »

Votre Bourgmestre
Dany Weverbergh

Le Pachis



**TAVERNE
RESTAURANT**

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

Boulangerie - Pâtisserie

Au Ry de Mière

Samedi - Dimanche : 8h à 13h

Jours fériés : 8 h à 12 h

aurydemiere@hotmail.com

Rue Basse 14B - 083/690293 - 0496/315892

Crupet, sécheresse printemps- été 2018, conséquences et stigmates

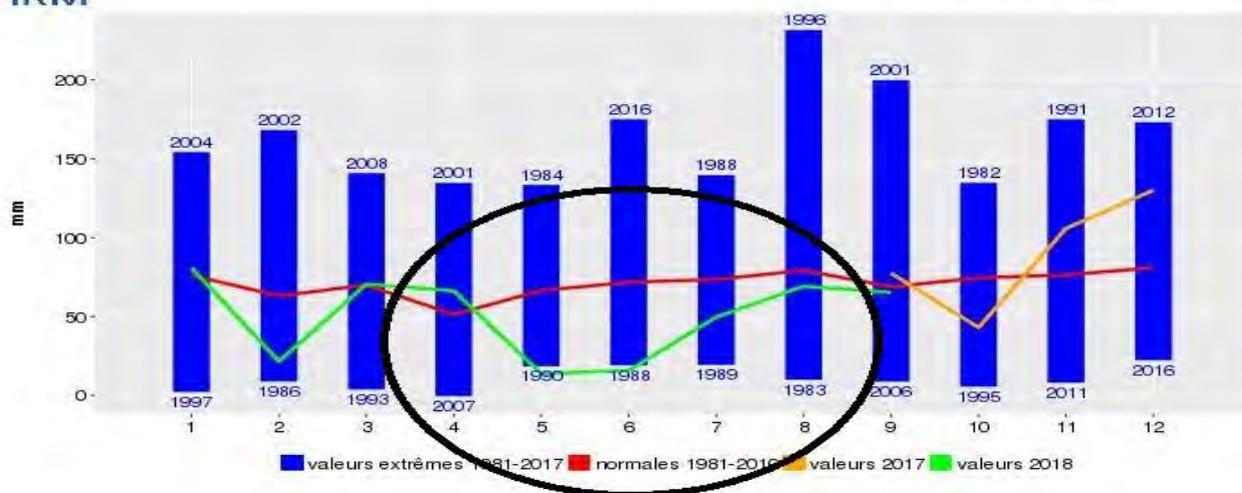
Dès le printemps 2018, la Belgique ainsi qu'une grande partie du Nord de l'Europe ont été touchées par une très forte sécheresse. Du mois d'avril à début août, il n'y a quasiment pas eu de précipitations (voir 1^{er} graphique ci-dessous).

Pour encore amplifier le phénomène, des températures bien supérieures aux normales ont été enregistrées d'avril à fin août (voir 2^e graphique). L'Institut royal météorologique (IRM) a reconnu le caractère exceptionnel de la sécheresse de l'été 2018 pour l'ensemble de la Wallonie.



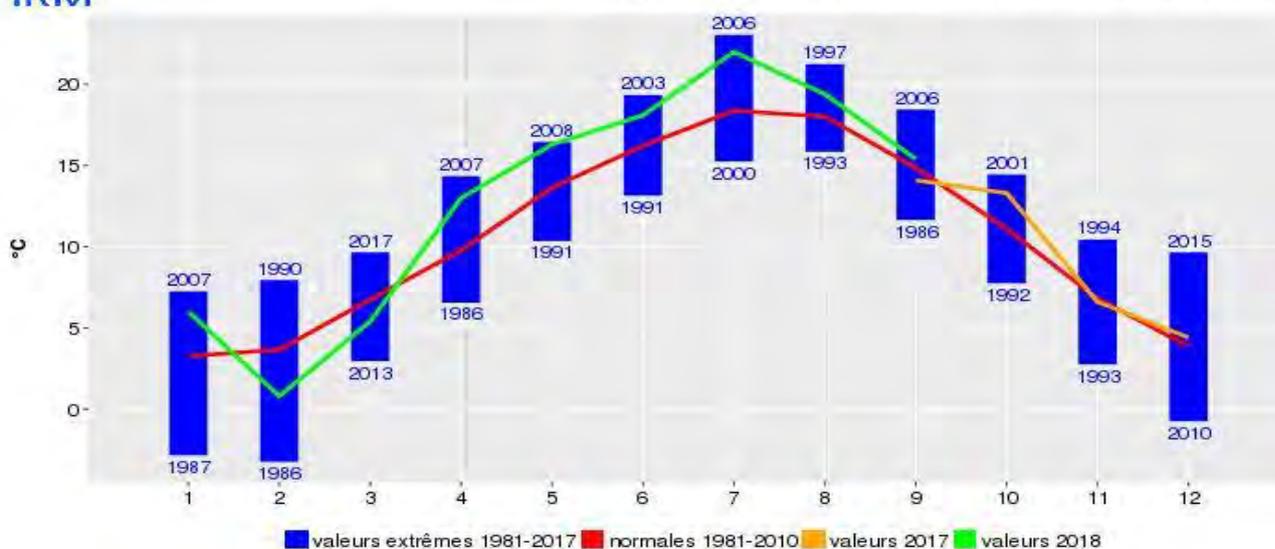
Quantités mensuelles des précipitations, Uccle

valeurs récentes, normales (1981-2010) et valeurs extrêmes (1981-2017)



Températures mensuelles moyennes, Uccle

valeurs récentes, normales (1981-2010) et valeurs extrêmes (1981-2017)



Conséquences.

À Crupet, les prairies, les pelouses et les jardins étaient fameusement jaunis par la sécheresse. Au niveau hydrographique, les débits du Crupet et de ses affluents, Ry de Vesse et Ry de Gense, étaient au plus bas.

Au niveau des forêts, un phénomène exceptionnel est apparu sur les pentes du bois communal des Loges et sur les pentes de la colline du Sacré-Cœur. Les arbres (toutes essences confondues) de zones entières de forêts ont desséché et sont devenus roux; dans la majorité des cas sur un transect horizontal.



Fig. 1. Portion de forêt complètement desséchée au Bois des Loges, entre Crupet et Bauche. © P. André, 26/08/2018.

Les portions de forêts qui sont apparues complètement desséchées dès le mois de juillet (et qui sont restées rousses jusqu'au début de l'automne) se situent toutes au niveau géologique sur l'assise du Famennien inférieur et plus exactement de type psammites grésiformes (Fa1c) avec au niveau pédologique un sol très superficiel sur des pentes fortes (Gbbp + phase très superficielle). Les portions des forêts voisines qui sont restées « vivantes » se situent sur du Famennien supérieur ou aussi sur du Famennien inférieur, mais de type schisteux ou sur d'autres assises géologiques.

Des photos supplémentaires sont disponibles sur www.crupechos.be à la rubrique « Crupet vu du ciel ».

Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces portions de forêt desséchées en 2019.

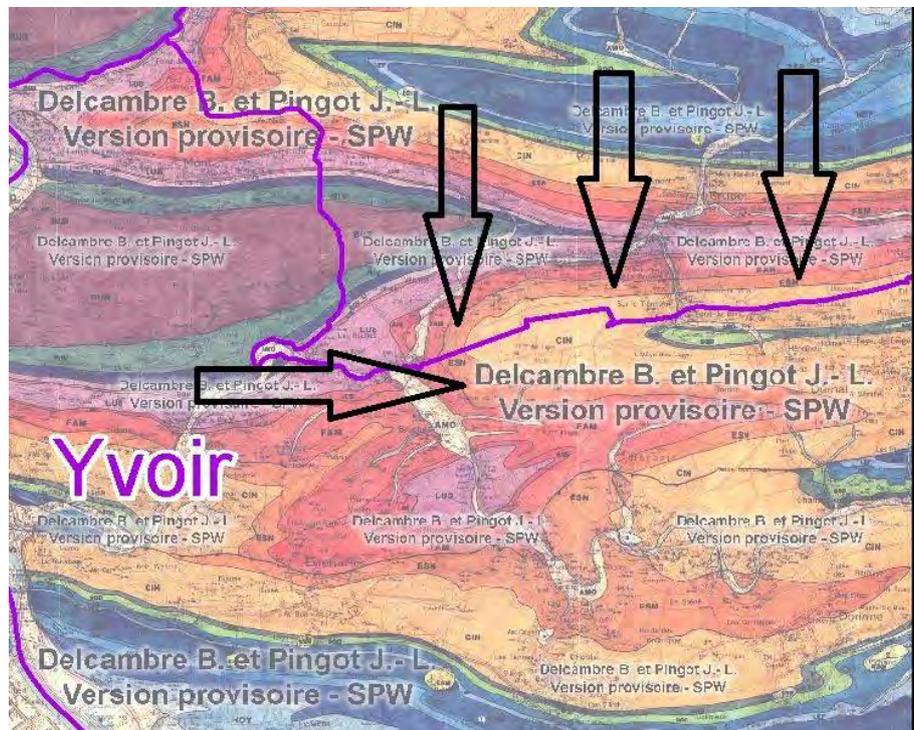


Fig. 2. Localisation de l'assise géologique Famennien inférieur sur psammites grésiformes Fa1c. © Nouvelle carte géologique de Belgique version provisoire 2018.

P. André

Les plus beaux lieux dits de Crupet – Toponymie et cartographie

(2^e partie – zone Nord, vers Ivoy et Maillen)

Le contexte de l'étude des lieux-dits de Crupet, les archives étudiées ainsi que les sources cartographiques ont été décrits dans le numéro 96 de la revue Crup'Echos.

L'ensemble des lieux-dits de Crupet ainsi que leur cartographie seront disponibles au fil des articles sur le site www.crupechos.be dans la nouvelle rubrique « Les lieux-dits de Crupet ».

LES P'TITS TCHAUMONTS

lès p'tits tchaumonts [] : 1831 « Petits chaumonts » cad.— Sur la droite en sortant de Crupet en allant vers Mont.

la petite chaumont [Ven.] : 1727 « plusieurs portions de raspe mesurées dans la petite chaumont et pieds de champia (...) dépendant dudit Venatte » HAV ; 1903 « Petit Chaumont » Plan Ronchinne. Désigne une parcelle ensoleillée.

LI GRAND TCHAUMONT

li (grand) tchaumont [] : 1831 « Grand chaumont » cad. ; 1903 « Chaumont » Plan Ronchinne. – Campagne entre le moulin de la Ramonette et la ferme de Coux. Désigne une parcelle ensoleillée. Le grand Chaumont est aussi appelé « Garenne de Coux ».

Fig. 1. Grand Chaumont, Petit Chaumont et ferme de Coux. ©Photo ULM 2007.



COLLINE DU SACRE-COEUR

au Sacré-Cœur : imposante statue du Christ-Roi dressée sur un monticule de plus de 2 m. de hauteur, sur la colline derrière le moulin Purnode, édifée en 1928 à l'initiative de la princesse Clémentine Napoléon (Crupet 2008, p. 320-1).

O BOLISSE

o bôlisse : 1745 « en montant le lond du bolis » CJMa 34 ; 1807 « la lisier du bois de boulys » RFMa ; 1831 « au Bolisse » cad. []. – À la limite de Crupet et Maillen, à gauche de la route reliant les deux localités. — Dérivé de w. bôle, bouleau, avec le suffixe collectif -is' < lat. -iciu ; donc lieu planté de bouleaux ; pour le suffixe, comp. tchin.nis', « Chênisse » à Spontin.

GAUDREMONT

lès gôdrumonts, les Gaudrumonts [Jass], noté gôdrémont à Maillen : 1615 « gisant en l.d. Godremont CJMa 4 ; 1657 « une p. de t. nomée le godrumont » CJMa 21 ; id. « joindant vers Crupet au bois nommé Gaudremont » CJMa 21 ; 1731 « Hubert Faudeur a payé dans les cortizeaux et godremont ses sarts » HAV ; 1745 « jusqu'au coin d'une terre ditte Gaudremont » CJMa 34 ; 1787 « Une autre partie d'environ 20 b. sur la campagne appelée godremon et 7 sur celle appelée chession juridiction de Jassogne » AEC ; 1831 « les gaudrumonts » cad. — À la limite de Crupet, à droite de la route de Crupet à Maillen. — Composé de -mont, dont le premier élément est probablement un nom germanique, peut-être Wald-



Fig. 2. Lieux-dits entre Crupet et Maillen. © OpenStreetMap.

ric > Gaudry (Dict. NF 456) ; on en rapprochera les toponymes Gaudry à Rochefort, Les Gaudries à Scy (Hamois), Godrister à Stembert (BTD 3, 56-57) et la Virée de Gaudru à Gembes.

LA CROIX DE LA HAIE DES LOUPS

à l'aye dès leüs : 1546 « ale haye des loups » Lahaye, Poilvache, p. 481 ; 1575 « une terre gissant à la haye de leux » CJMa 2 ; 1618 « ung demy bonier de terre (...) à la hayes de loupz » TPC 14 ; 1635 « quelques p. de t. scituées près de la haye de Loup et bois de Jassoigne » ComMa 1 ; 1661 « Item sy at à luy appartenant 2 b. nomé à la haye du loup » AEJ ; 1676 « delà après un chesne vers Maillien et dudit chesne laissant la haye du loup à droit allant à la Croix » HAC 1 ; 1792 « haye du loup » TC 9, f° 324. — Bois et terres à l'est du chemin de Maillen à Crupet. — Sur la fréquence du loup en toponymie, cf. J. Germain, Le loup dans la toponymie wallonne : mythe ou réalité, BTD 84, 2012.

à la Croix : 1676 « laissant la haye du loup à droit[e] allant à la Croix » [Cr] HAC 1.



Fig. 3. La croix de la haie de loup. ©Carte Ferraris 1770.

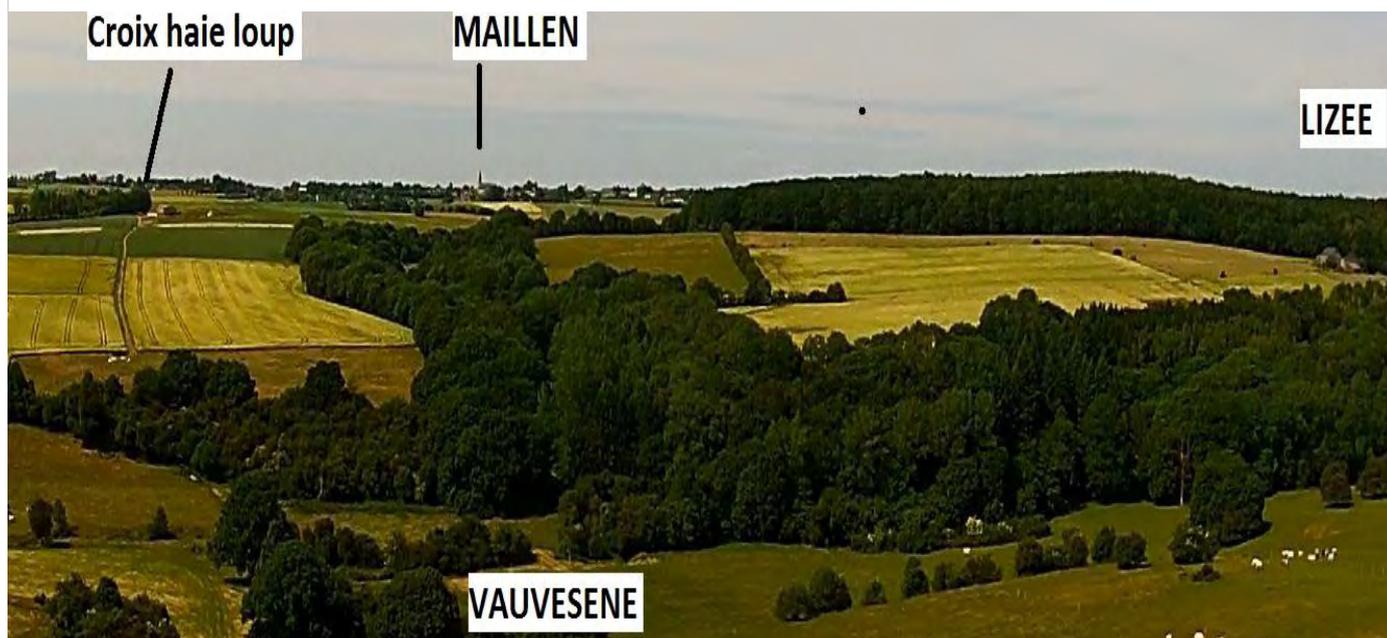
Par le passé, la Croix de la haie de loup était un carrefour très important, au minimum 6 chemins convergeaient. Il mettait en liaison vers Maillen, Petit-Courrière, Jassogne, Jassegnoule, Crupet, Coux et Ivoy.

VAUVESENE

vauvesène, -zène, en Vovesenne [] : 1630 « à la terre et raspaille dit Wausenne » TPC 14 ; 1745 « le chinon dudit bois des prées jusqu'au coin de Vauvesinnes de Lizées (...) remontant tout au long des dits Vauvesines » CJMa 34 ; 1831 « Vauvesenne » cad.— Toponyme situé surtout sur Maillen, qui semble avoir désigné aussi un petit affluent du Crupet aujourd'hui à sec, le « ruisseau de Vauvesenne », vallée encaissée qui descend du hameau de Baive vers Crupet (R. Gavray, *Top. de Maillen*, p. 87). Comme il s'agit d'un val et que l'endroit se trouve à la limite entre deux seigneuries, on peut aisément y voir le w. *vau visène*, littér. "val voisine" ; on rajoutera ce toponyme à la liste établie par A. Vincent, « Voisin, voisine » en toponymie, *BTD* 10, 349-361.

Le vallon du ruisseau de Vôvesène est une zone officiellement reconnue comme Site de Grand Intérêt

Fig. 4. La vallée de Vôvesène ou Vauvesene. Été 2015.



Biologique (SGIB).

CHESSION

tchession [Jass] : 1692 « Item aurat le petit cortizeau de chession » TPC 14 ; id. « le petit cotizeau de Chession » TC 5, f° 21 ; 1787 « Une autre partie d'environs (...) 7 [bonniers] sur celle appelée chession juridiction de Jassogne » AEC ; 1792 « les terres de Chession » TC 9, f° 324 ; 1831 « chession » cad. - À Crupet, il s'agit de la colline en forme d'éperon barré assez raide situé au niveau du captage, surplombant le site de Jassegnoule d'une dizaine de mètres, étiré entre les chemins menant l'un à Maillen et l'autre jadis à Courrière, dit « chemin de Chession » dans un plan de 1788. – V. aussi chemin.

Littér. [châtillon], càd. petit château, du latin *castellio* qui, d'après le chanoine Roland (*Top. namuroise*, 1900, pp. 550-1), désignerait un endroit fortifié ou un champ d'inhumation (comme à Han-sur-Lesse).

Voir aussi l'étude sur le lieu-dit Chession dans le *Crup'Echos* n°49 (1999), pages 20 à 24. Promontoire très escarpé en éperon, possibilité de forteresse gauloise de dimension modeste.

LA FONTAINE DIEU

al fontin.ne Diè, Fontaine Dieu [] : 16.5.1731 « sinon qu'il croit que depuis l'endroit ou prez nommé miers où se confinent les juridictions de Wavremont et d'Assesse, c'est la juridiction de Jassoigne jusqu'à l'endroit nommée la fontaine Dieu et que le ruisseau qui passe dans cet espace de terrain de la longueur d'environ un quart de lieu appartient audit Seigr dudit Jassoigne de deux costés, étant véritable que ce ruisseau ne se forme que dans le tems d'hiver ou de grandes eaux (...); que depuis un endroit nommé la fontaine Dieu sur le ruisseau de Crupet et la terre nommée Jassenouille (...), ce sont les Seigr^s dudit Crupet qui ont seuls la peche dans ledit ruisseau de Crupet » EJCN 9556 ; 1731 « de sorte qu'il est très rare que

l'eau [...] s'escoule plus avant que lesdits engoujoirs et qu'elle puisse parvenir jusqu'au ruisseau formés par les fontaines, nommées les Fontaines-Dieu, sinon peut-estre quelques fois pendant deux ou trois mois vers le temps des neiges et des pluies » EJCN 9556 et 9598 (J.L. Javaux) ; 1732 « en remontant jusques au desseur de la terre de jassenoulle et y compris les fontaines Dieu » HAC 1 ; 1758 « pour le bis [= bief] qui se prend au fontaine Dieu » TPC 14 ; id. « le by qui se prend aux fontaines Dieu sera à charge des trois parts » TC 7, f° 196 ; 1789 « finalement une prairie située aux fontaines Dieu jurisdiction dudit Jassoigne » Not. Charlot 1 ; 1831 « ruisseau de la fontaine Dieu » cad. ; 1896 « un pré et une prairie dits Ramonette ou Fontaine-Dieu » Not. Logé.

Site de l'importante station de captage d'eau de la CIBE, VIVEAQUA (voir Crup'Échos n°40 vol. 2, pages 38 à 43). La fontaine où naît le petit ruisseau a fini par donner son nom à celui-ci. — W. Diè, Dieu ; sans doute y avait-il une croix ou un calvaire à proximité de la fontaine.

Site exceptionnel, déversoir naturel d'un immense bassin géologique souterrain qui s'étend de Marchin à Crupet. Il s'agit d'un synclinal calcaire en fond de bateau. Le site est exploité depuis 1904 par la société Vivaqua qui y prélève environ 20.000m³ par jour. Le 6 janvier 2012 - Arrêté ministériel relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau souterraine dénommé Captage de Crupet sis sur le territoire de la commune d'Assesse (M.B. 06.02.2012).

sentier de la Fontaine Dieu : 1843 « *sentier de la Fontaine Dieu* » ACV. – V. fontin.ne Diè.

Le site abrite aussi le cimetière mérovingien de Crupet (voir Crupet un village et des hommes en Condroz namurois, pages 97 à 102, 2008).

LE MOULIN DE LA RAMONETTE

*al ramonète,
Moulin de la
Ramonette [Cr.] :
1698 « la Ramonette
avec la mazure à Jacq
Purnode » TC 10 ;
1705 « par autre
passée ledit Jean
Horne a obtenu le
cortil nommé vulg. la
Ramonette au prix de
20 florins par an »
HAC 2 ; 1707 « le
batiment et stordoir
de la foullerie avec le
bien y adjacent et la
ramonette
s'étendant jusques
au pont de pierre »
TPC 14 ; 1761 «
tenant cabaret et
bracine dans les lieux*

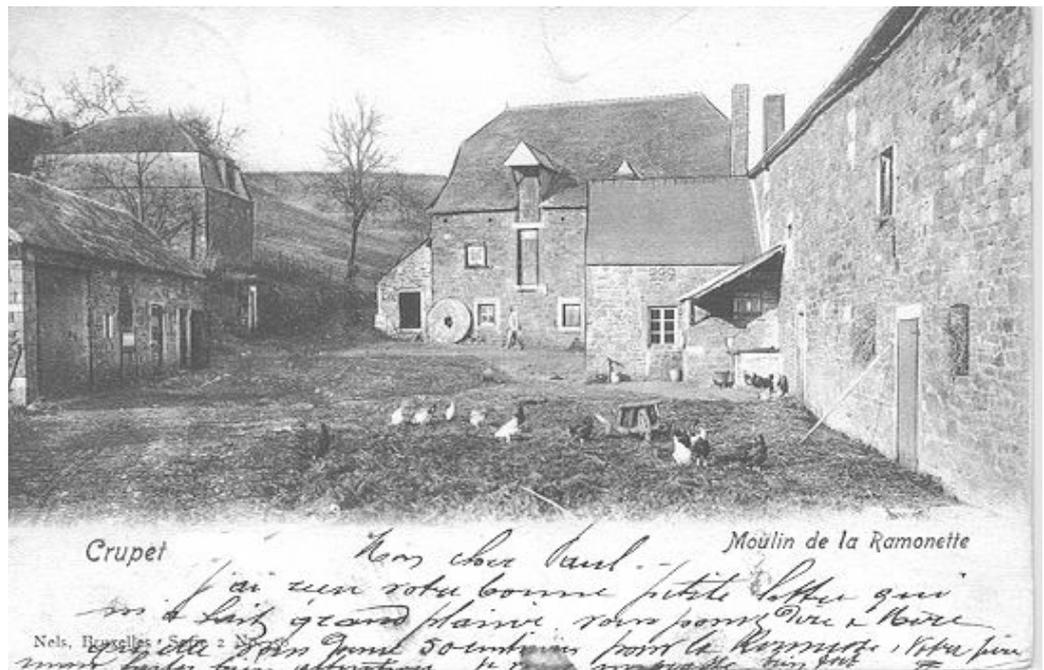


Fig. 5. Carte postale de 1903 du moulin de la Ramonette.

appelé la Ramonette situé sur le ruisseau de Crupet » AGR Conseil des Finances, 4980-4981 ; 1768 « maison la Ramonette » TC 13 ; 1778 « Henry Charlot résident aux Ramonettes » TC 8, f° 228 ; 1787 « Henri Charlot maitre de papetrie résident à la ramonette paroisse dudit Jassoigne » Not. Charlot 1 ; 1791 « la maison, brasinne, bâtiment, cour nommé la ramonette, juridiction de Jassogne » TC 9, f° 301 ; 1792 « une vieille maison vis à vis de la Ramonette » id., f° 292 ; 8.6.1795 « Toussaint Deskeuve et Anne Agnès Guilmot son épouse, demeurans à la ramonette lez Crupet paroisse de Jassoigne » Not. Charlot 2 ; 1831 « Ramonnette » cad.

Cet endroit se situe en amont du village de Crupet, ainsi qu'en témoigne un partage de biens en 1896, où figurent un pré et une prairie dits « Ramonette ou Fontaine-Dieu ». Le moulin de la Ramonette, daté de

Crupet : les Lumières et Saveurs d'un Noël en wallon.

La 18^e édition des Lumières et Saveurs sera organisée par Crupet 85 le 15 décembre 2018 ! Et le succès de cet événement ne se dément pas.

Construite cette année sur le thème de « Noël en wallon », cette marche gourmande nocturne, regroupant 300 personnes, permet de découvrir le village de Crupet métamorphosé par les illuminations de fin d'année. Tout au long de cette découverte nocturne, dix stands de dégustation mettent chacun en évidence le savoir-faire d'un Crupétois, accueillant les convives dans une ambiance des plus chaleureuses.

Jugez plutôt des mets proposés cette année :

- *li blanc amougni, one bone blanke crinme qui tint d'astampéye tote sêule ;*
- *li djambe di coquia dol cinse, sauce al crinme aus-aubwissons èt al gote d'Armagnac, canadas d'pourcias aus- yèbes ;*
- *lès carabistouwyes ;*
- *li gote d'amon nos-autes, pichate di baudet, coqs d'awous' èt vièrs di farène ;*
- *li crinme al glace au pware ;*
- *li panse di bèrbis farcîye ;*
- *li pourcia d' nosse pachi èt ses cabus ;*
- *li bone soupe dol mwâjje saîzon ;*
- *one rilètcherîye po lès cis qui n'maugnenut pont d'tchau ;*

et, pour ceux qui ont encore une petite faim ou les couche tard, une *soupe aux pleureuses de Mulhouse*. De plus chaque plat est accompagné d'un verre de vin approprié aux saveurs à déguster.

Chaque année, les commentaires en fin de parcours sont élogieux, chacun soulignant la belle diversité des mets en dégustation, la qualité des produits servis et le savoir-faire des « cuisiniers » crupétois.

Si cette activité vous intéresse, visitez notre site www.crupet-85.be.

Prix : 30 €. Il reste quelques places, dépêchez-vous !

Infos et contact : Pierre MARCHAL 0473/97.91.98 – Claire BEFAHY 0474/10.36.98.



Grande enquête publique « Bruit routier en Wallonie »

Le Service public de Wallonie Infrastructures a élaboré un « Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie ». Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE). Ce plan ne concerne pas la totalité du territoire wallon, mais uniquement 209 communes parcourues par le réseau routier régional de plus de trois millions de véhicules par an, dont Assesse et une partie de Crupet (Lizée, Jassogne, Insefy).



Attention, sur la carte du géoportail de Wallonie ci-dessus, il manque l'iso-niveau (orange) entre 55-60 décibels qui englobe complètement Assesse à l'Est, Jassogne et Insefy à l'Ouest et qui arrive presque qu'aux portes de Crupet.

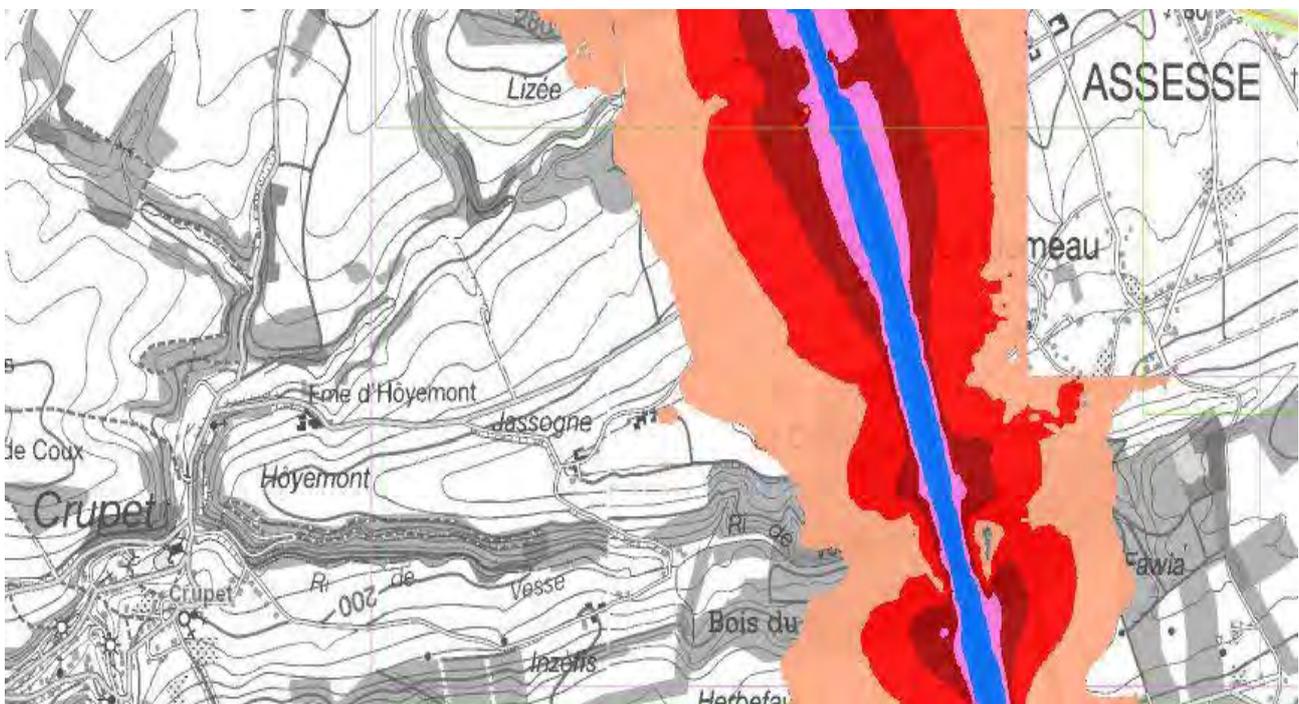


Fig. 1. Tronçon A0004 53-4 1 01 de l'enquête entre Courrière et Spontin qui concerne directement Assesse et Crupet.
© Cartographie des iso-niveaux - SPW Cartographie bruit, 2008.

La grande enquête publique s'est déroulée entre le 17/09/2018 et le 05/11/2018. Les documents soumis à enquête publique étaient la cartographie du bruit routier du réseau régional et le plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie.

À l'issue de l'enquête publique, le Service public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit routier qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.

Étant donné que nous sommes tous concernés par cette enquête publique, Crup'Echos a pris l'initiative, en octobre, sous forme d'un toutes boîtes, d'informer et de solliciter les habitants des hameaux et des quartiers Est de Crupet à participer nombreux.

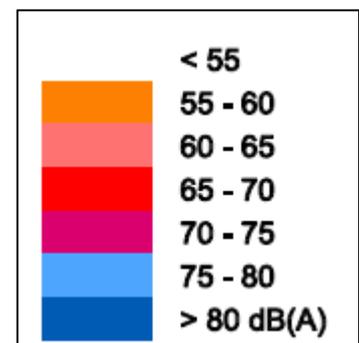


Fig. 2. Légende des iso-niveaux de bruit exprimés en décibels dB.
© SPW Cartographie bruit, 2008.

Jusqu'à ce jour, les situations étudiées découlaient de plaintes déposées auprès des autorités compétentes. Afin d'appréhender de manière plus globale et objective la gestion du bruit en provenance des infrastructures routières, un plan d'actions par tronçon de 100 m doit être mis en place suite à l'enquête.

Principes.

La cartographie a été établie par tronçon de 100 m. La première catégorie de tronçons rassemble ceux le long desquels le niveau de bruit durant la journée entière et celui de la nuit dépassent les limites maximales fixées. La deuxième catégorie regroupe les tronçons le long desquels une des deux limites est franchie. Ceux pour lesquels aucun des niveaux n'est dépassé sont alors placés dans la troisième catégorie. La population exposée est également un critère supplémentaire pris en compte dans le classement.

Catégorie 1 :	Catégorie 2 :		Catégorie 3 :
$L_{den} \geq L_{den,max}$ $L_n \geq L_{n,max}$	$L_{den} \geq L_{den,max}$ $L_n \leq L_{n,max}$	$L_{den} \leq L_{den,max}$ $L_n \geq L_{n,max}$	$L_{den} \leq L_{den,max}$ $L_n \leq L_{n,max}$

Fig. 3. Les trois catégories de tronçons de 100 m. © Plan action bruit 2018.

Seuls les tronçons classés en catégories 1 et 2 peuvent constituer un « site d'actions ». Il est à noter que plusieurs tronçons de 100 m sont en catégories 1 et 2 pour Assesse et Crupet. Dans les tronçons de catégories 1 et 2 des écrans antibruit pourront être installés et/ou le placement d'un revêtement plus silencieux.

Qu'est-ce que le son ?

Le son est une vibration des molécules d'un milieu qui se propage sous forme d'ondes. L'onde sonore parvient à nos oreilles et met en mouvement notre tympan qui va nous permettre de percevoir le son. Dans l'air, cette onde se déplace à 343 m/s.



Fig. 4. Échelle de décibels et risques associés. © Audilo.

Décibel.

L'unité de mesure de l'intensité sonore est le décibel **dB**. C'est une unité de grandeur sans dimension, définie comme dix fois le logarithme décimal du rapport entre deux puissances, à savoir la valeur à mesurer et une valeur de référence qui correspond à un son trop faible pour être entendu. Il en résulte qu'un son de 90 dB est 100 fois plus fort qu'un son de 70 dB.

Source sonore linéaire.

Dans le cadre d'une source dite « linéaire », comme c'est le cas pour un bruit routier, celui-ci **décroît de 3 dB par doublement de distance**. Par exemple, si un niveau sonore de 65 dB est perçu à 10m de la route, le niveau sera de 62 dB à 20m et ainsi de suite.



Fig. 5. Propagation et atténuation du son avec la distance. © Plan actions bruit 2018.

Éléments qui affectent la propagation du son.

Un temps chaud favorise la propagation sonore. Un temps humide favorise la propagation du bruit. Le vent augmente le niveau sonore quand il va dans la même direction. Un obstacle situé très près de la source de bruit diminue fortement sa propagation.

Valeurs guides pour le bruit routier en Wallonie.

Le Gouvernement wallon a fixé en décembre 2016 les valeurs guides : 70 dB comme maximum admissible le jour et 60 dB la nuit.

Conclusions.

La directive européenne sur le « Bruit routier » a été transposée en droit wallon le 13 mai 2004. L'application de cet arrêté s'est traduite par une première phase en 2009 avec la publication des cartographies du bruit routier pour les axes de plus de 6 millions de véhicules par an. Une seconde phase s'est achevée en 2016 avec la publication des cartographies des voiries comprises entre 3 et 6 millions de véhicules par an. De ces cartographies découlent la rédaction et la mise en œuvre du « Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie ».

Même si la zone Assesse-Crupet ne figure pas en haut du hit-parade des « sites d'actions » antibruit, plutôt localisés autour des villes de Liège et Charleroi densément peuplées, nous devons garder l'espoir que la situation s'améliore dans les prochaines années, car la Wallonie dispose maintenant d'une cartographie complète des nuisances sonores afin de réduire l'exposition des populations riveraines. De plus l'approche par tronçons ou en silos doit permettre de mieux planifier les travaux utiles prévus.

P. André

Références :

- Cartes de bruit stratégiques des grands axes routiers de la région wallonne (selon la directive 2002/49/CE), tronçon A0004 54-1_1_01 Courrière-Spontin, 2018.
- Géoportail de Wallonie ; Plan d'actions de lutte contre le bruit routier, SPW 2017 ; Questionnaire consultation publique « Bruit routier en Wallonie », octobre 2018.
- Consultation de la population dans le cadre des cartographies stratégiques de bruit et du plan d'actions de lutte contre le bruit routier en région wallonne, résumé non technique, SPW & CDS-ingénieurs, 2018.

Cigognes et couleuvres à collier à Crupet



Fig. 1. Une partie du groupe des cigognes blanches dans les campagnes entre Jassogne et Lizée.
© P. André 12/08/2018.

Un groupe important de cigognes blanches (*Ciconia ciconia*) a fait halte à Crupet en août 2018, notamment dans les campagnes entre Jassogne et Lizée.

Le groupe était composé d'une quinzaine d'individus. Il a été observé du 11 au 13 août dans les campagnes du hameau d'Assesse, entre Jassogne et Lizée ainsi qu'à Insefy.

La Cigogne blanche est une grande migratrice.

Elle hiverne dans les zones tropicales d'Afrique subsaharienne jusqu'en Afrique du Sud ou sur le sous-continent indien. Lors de sa migration entre l'Europe et l'Afrique, elle évite la traversée de la Méditerranée en réalisant un détour à l'Est (par le Sinaï) ou à l'Ouest (par le détroit de Gibraltar), car les courants ascendants dont elle a besoin ne se forment pas au-dessus de la Méditerranée. Son espérance de vie est de 30 ans.

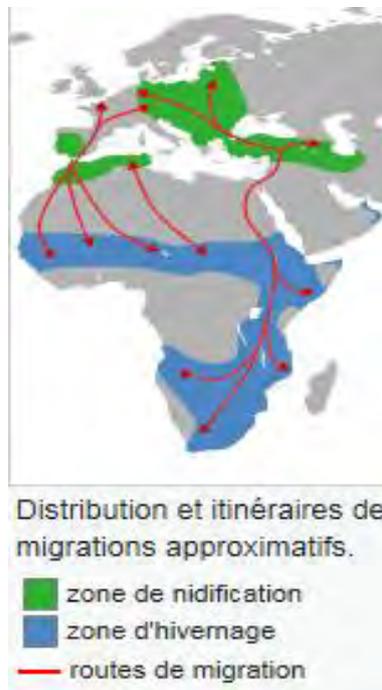


Fig. 2, Distribution et itinéraires de migration des cigognes blanches.
© <https://fr.wikipedia.org>.

Statut de protection

La cigogne blanche est **intégralement protégée** par la loi du 12 juillet 1973 (législation régionale de conservation de la Nature), de même que par la **convention internationale de Berne** qui interdit la capture, la détérioration des sites de reproduction, le ramassage des œufs, la détention ou le commerce de ces animaux, vivants ou morts. Les habitats de la cigogne blanche sont également protégés par les directives européennes CEE/79/409 ou **zones Natura2000**.

Le dimanche 12 août, Thomas Nkundabagenzy, 12 ans, arrachait les pommes de terre avec son grand-père Freddy Bernier, Rue Saint Joseph. Tout à coup, il aperçoit à côté de lui un petit serpent de 10 à 15cm.



Fig. 3. Jeune couleuvre entre les pommes de terre.
© Thomas Nkundabagenzy, août 2018, Crupet.



Fig. 4. Jeune couleuvre à collier *Natrix natrix*.
© Quentin Smit, expert SPW.

Inquiet, il se demande que faire, car le serpent se trouve juste à côté de lui dans la zone d'arrachage des pommes de terre. Logiquement, Thomas décide de demander à quelqu'un qui connaît bien la faune de quelle espèce de serpent il s'agit. Très vite, il apparaît que Thomas a trouvé une jeune couleuvre à collier (*Natrix natrix*). Finalement, il décide de la mettre à l'abri et il la déplace à quelques centaines de mètres du jardin dans le bois le long du Ry de Vesse.

La couleuvre est un serpent inoffensif, surtout présente au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Elle est observée principalement dans les vallées où elle trouve ses proies préférentielles (amphibiens, petits poissons, rongeurs). La couleuvre est en forte régression, notamment suite au manque de sites propices à la ponte (tas de matière organique en décomposition à proximité des sites de nourrissage).

Avec sa taille comprise entre 50 et 120 cm, la couleuvre à collier est le plus grand serpent de Wallonie. Le cou de l'animal est orné d'un collier jaune, parfois blanc, bordé vers l'arrière de taches noires, d'où le nom de cette espèce. Chez les vieux animaux, ainsi que dans les jours qui précèdent la mue, ce collier clair est cependant moins visible. La queue est longue et le corps devient épais avec l'âge. La couleur du dos et des flancs est gris-olive ou vert-olive, parfois brunâtre, avec de petits traits verticaux noirs sur les flancs. Le ventre clair est orné de taches noires en damier. Les juvéniles ressemblent aux adultes, mais sont souvent plus sombres, avec un collier clair bien marqué. A l'éclosion, les jeunes couleuvres mesurent de 14 à 20 cm.



Fig. 5. Œufs de couleuvre enfouis dans la matière organique.
© Quentin Smit, expert SPW.

Différences entre Vipère et Couleuvre

Il n'y a pas de vipères à Crupet. Les rares populations de vipères en Wallonie se situent dans l'extrême Sud-Ouest, de part et d'autre de la pointe de Givet. Une des différences principales entre les vipères et les couleuvres est le type d'écaillés que possède le serpent sur la tête. Les couleuvres possèdent de grandes écaillés leur donnant un aspect de « cuirassé », tandis que les vipères possèdent une multitude de petites écaillés.



Fig. 6. Écailles de la tête qui différencient vipère et couleuvre.
© Serpents de France.



Fig. 7. Pupille ronde pour la couleuvre et pupille en fente pour la vipère.
© Serpents de France.

On peut aussi identifier la vipère ou la couleuvre grâce à leurs pupilles. Les vipères possèdent en effet une pupille en fente verticale (comme celle d'un chat), tandis que les couleuvres possèdent une pupille ronde ! C'est le meilleur moyen, infaillible, pour différencier une couleuvre d'une vipère.

Ensuite, une vipère adulte dépasse rarement 70 cm de longueur ; alors que les couleuvres adultes sont beaucoup plus grandes, de 100 à 120 cm, voire parfois plus.



Fig. 8. Très grande Couleuvre à collier femelle (1,40m) vue au château Crupet. ©Antoine André, juin 2012.

Les couleuvres sont INOFFENSIVES. Elles nous débarrassent de tous les petits rongeurs. Il s'agit d'une espèce menacée en régression et intégralement protégée. **SURTOUT NE LES TUEZ PAS, laissez les continuer leur chemin...**

Statut de protection

La couleuvre, ainsi que tous les reptiles, batraciens et amphibiens de Wallonie, sont aussi **intégralement protégés par la loi du 12 juillet 1973 et par la convention internationale de Berne.**

P. André

Votre fidèle fournisseur

JOASSIN

— Combustibles — Sables — Graviers — Pellets

NOUVEAU Pellets

081/73.71.42

Autres départements à votre service : MATOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERS décoratifs, CABINE DE SABLAGE, TERRE ARABLE

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

Roly et le Chanoine Gérard¹

Voici un autre éclairage sur ce qui aurait pu convaincre le curé Jules Gérard de construire une grotte à Crupet (Extrait de *Liège et Meuse Mystérieux*, par Paul St Hilaire)

« Le galgal

A Roly, en 1877, le curé Gérard, voulant conjurer le Diable, détruit un dolmen qui s'élevait sur une butte de 6m de haut à l'ouest du village. Il fit construire une grotte en l'honneur de la Vierge. Les habitants, ouvriers



bénévoles, mirent à jour plusieurs dalles brutes qui leur parurent être un dolmen. Des ossements furent aussi exhumés. Les pierres en question furent réutilisées pour former la base de la grotte dédiée à Notre-Dame de Lourdes, d'autres sur les rebords et celles qui portent la grille ont 3.20m de hauteur.

Les galgals : on appelle de ce nom une sorte de pyramide faite de pierres sèches – en celte, Gal signifie **caillou**, d'où est venu le mot galet – et renfermant une crypte à l'instar de ceux de Wéris dans les bois. La plupart des galgals ont été éventrés et leurs pierres dispersées. On note cependant plusieurs groupes de ces

galgals, certains atteignant douze mètres de diamètre, à l'est de Roly.

[...] En 1877, l'arrière-petit-neveu de ce Gérard, curé à Roly et voulant conjurer le Diable, détruit à son tour un dolmen pour en faire une grotte à la Vierge.

La grotte aux miracles : c'est dès son arrivée à Roly que le curé Gérard décida de bâtir cette grotte à l'endroit d'un tumulus de six mètres de haut, qu'on disait être l'œuvre du Diable, à l'intérieur duquel furent trouvés dalles et ossements. Un chronogramme s'y lit sur l'autel, donnant la date de l'inauguration : 1877. Le curé fit de grandes dépenses pour amener l'eau courante jusque-là, élément à ses yeux indispensable. Des aubépines furent plantées autour de la grotte, située face au levant. Des miracles se produisirent bientôt, consignés dans des notices portant l'imprimatur et l'approbation de l'évêché. Ce sont des cas de guérisons de la folie et du typhus.

[...] A l'arrivée de l'abbé Gérard, fin du siècle dernier, le bourg de Crupet comptait quelques quatre-vingts ménages, à peine plus que la paroisse de ce curé d'Ars que Rome proposait alors au rang des bienheureux pour avoir, son ministère durant, subi les vexations infernales. Le prêtre namurois lui aussi, était obsédé depuis son enfance par les phénomènes aujourd'hui qualifiés de paranormaux. Sa vocation religieuse avait d'ailleurs coïncidé avec l'écho des diableries d'Ars et des apparitions à Lourdes, double et inquiétant pôle d'attraction pour des centaines de milliers de fidèles et de pèlerins.

Nommé d'abord à la cure de Roly, la première curiosité qu'on lui montre est un tumulus haut de six mètres, planté d'un chêne et prétendu l'œuvre du Diable. Le jeune abbé y voit un défi qu'il se jure de relever. Il décide de raser l'insolente motte et d'aménager à la place une réplique de Lourdes. Et voilà que commencent les prodiges. La propriétaire s'oppose-t-elle au projet, qu'un miracle la fait changer bientôt d'avis. Les paroissiens prennent leurs pelles, dégagent sept cents mètres cubes de terre noire et trouvent, outre quelques os et deux crânes, une table de quartz et ses supports, pesant chacun leurs trois tonnes. Un archéologue amateur s'en serait douté ; les Roligeois eux, crient au miracle ! Ne voilà-t-il pas d'excellents matériaux imprévus ? Ils

¹ Réf. : <http://ardwenna.e-monsite.com/pages/pierres-de-sambre-meuse-et-semois/entre-sambre-et-meuse/region-de-philippeville/rolly.html>.

attelleront quatorze chevaux pour déplacer sur des poutres les mégalithes, dont un sert toujours de base à la grille d'enceinte.



NDLR : sur cette photo¹ on remarque que le curé Gérard n'a pas totalement démoli le tertre. La structure initiale en maçonnerie est toujours en place et il n'a fait que « découper » le côté sur lequel il a réalisé la face avant de sa grotte en pierres de roches. De plus, dans le fond, à droite, on remarque toujours ce qui devait être l'accès (escalier ?) au tombeau d'origine.

Le gros œuvre achevé, notre curé fait planter une

haie de rosacées, disposer un lustre et des ifs pour les cierges. Puis, prouvant décidément sa parfaite connaissance du phénomène des apparitions, demande à ses paroissiens de creuser dans un dernier effort, les six-cents mètres de tranchée nécessaires pour amener l'eau courante à la grotte et la faire jaillir au milieu d'un bassin. C'était en 1877, date qu'un chronogramme latin rappelle et début d'une série de guérisons miraculeuses principalement dans des cas de folie.

Le triomphe du curé Gérard n'était pourtant qu'apparent. Si les pèlerins se bouscuaient à sa grotte, lui n'en était pas quitte avec le Malin, même s'il taisait obstinément ses démêlés avec le Ciel et l'Enfer. Un matin après messe, ses pas le conduiront par le vieux chemin de Villers qui grimpe derrière l'église, jusqu'au trou Saint-Onus. Au pied d'un étrange ermitage démoli, c'est dans le flanc d'une falaise, une extraordinaire chapelle troglodyte, la seule que je sache dans nos régions. Au fond, l'autel auquel on accède par une ogive grossière, patiemment gratté dans la paroi orientale, était dédié à Saint Onuphre, un ermite aussi surnommé par un jeu de mots, le « saint-homme-nu », car l'iconographie le montre avec pour tout vêtement une longue, très longue et fort opportune barbe.

Quand l'abbé Gérard eut compris que l'anachorète qui s'était jadis choisi cette autre grotte avait été son propre prédécesseur, qu'il avait eu à affronter les mêmes tourments, à repousser les mêmes tentations, et qu'il s'en était remis pour les combattre au disciple nu du Saint Antoine au cochon, l'heure était déjà venue pour lui de gagner son nouveau poste à Crupet. [...] »

Le chanoine Gérard était resté très attaché à sa première grotte et il ne manqua pas, comme il l'avait souhaité de présider, en 1927, la messe du cinquantième anniversaire de la grotte de Roly accompagné de nombreux Crupétois.

En reconnaissance, les Rolygeois, à la mort du chanoine le 27 avril 1932 firent inaugurer par Monseigneur Picard un autel dans leur grotte où l'on peut lire : **SANCTAE VIRGINI PAROCHVS GERARD HAEC LIMINA PIE VOVIT** (L'abbé Gérard a pieusement voué ces pierres à la Sainte Vierge)²

F. Bernier

¹ <http://www.diocersedenamur.be>

² MEULENYZER M., *Les sites religieux de Roly*, édition 2004

Projet éolien à Courrière-Assesse, 3 voire 8 éoliennes ?

Le projet présenté par la société Storm le mercredi 21 novembre 2018 consiste en trois éoliennes d'une hauteur maximum de 180m, sur le territoire de la commune d'Assesse, entre Courrière et Assesse, en ligne à l'Est de l'autoroute A4/E411.

Configuration – 3 éoliennes

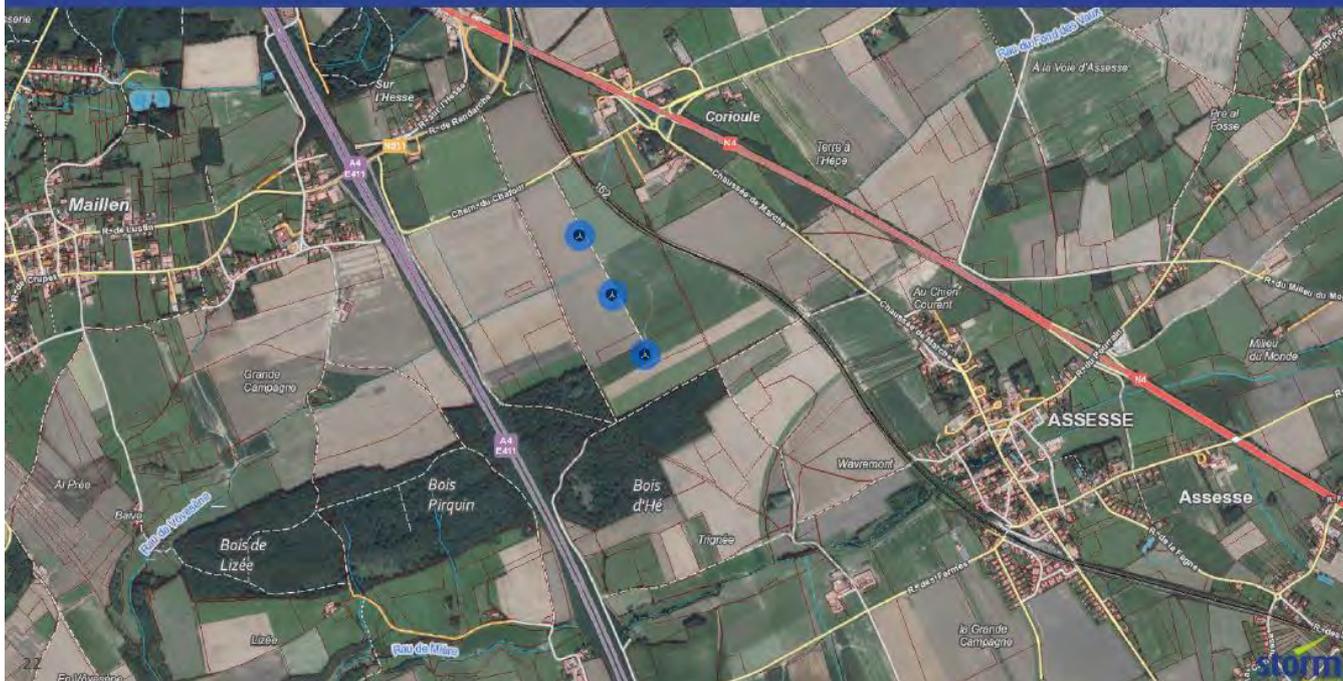


Figure 1, Localisation du projet d'implantation des 3 éoliennes de 180m de hauteur entre Petit-Courrière et Assesse;©Storm 2018.

Pendant 15 jours, jusqu'au 6 décembre, les habitants ont la possibilité de faire parvenir leurs remarques, suggestions et alternatives. Quand le permis unique sera introduit, une nouvelle réunion avec la population sera prévue vers mars 2019. Le permis unique devrait être introduit en avril 2019 pour une mise en service vers début 2022.

Lors de la présentation initiale du projet par la société Storm, le bourgmestre Dany Weverbergh a annoncé qu'un autre opérateur avait l'intention d'installer également très prochainement des éoliennes, pratiquement au même endroit. Il s'agirait de cinq éoliennes. Il n'y aurait, à première vue, pas d'incompatibilité d'une telle installation, si elles sont dans le même périmètre. Cela porterait le nombre à huit pour former au final le parc éolien de Courrière-Assesse.

Vous pouvez retrouver la documentation du dossier sur www.crupechos.be dans la rubrique « Projets éoliens, Crupet et hameaux » ou sur www.storm.be/fr/parc-eolien/courriere

Plan de secteur : Distance zones d'habitat et maisons isolées

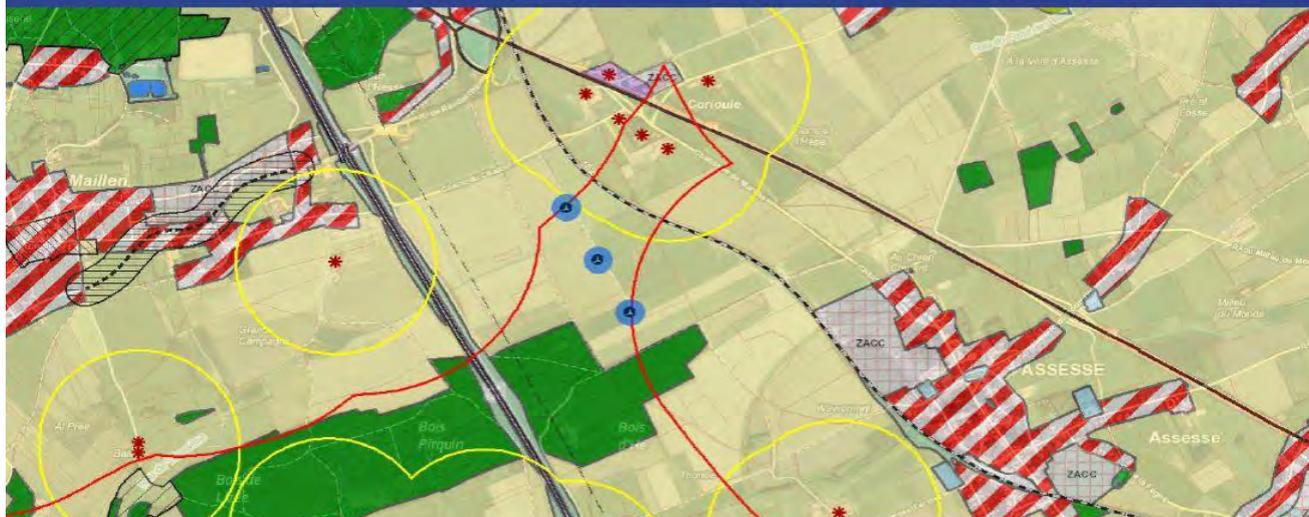


Figure 3, L'implantation des 3 éoliennes par rapport au plan de secteur, la distance de 400m des habitations isolées (cercle jaune) et le buffer (ligne rouge) de 720m autour des zones d'habitats; ©Storm 2018.

MAILLEN-CRUPET-COURRIERE

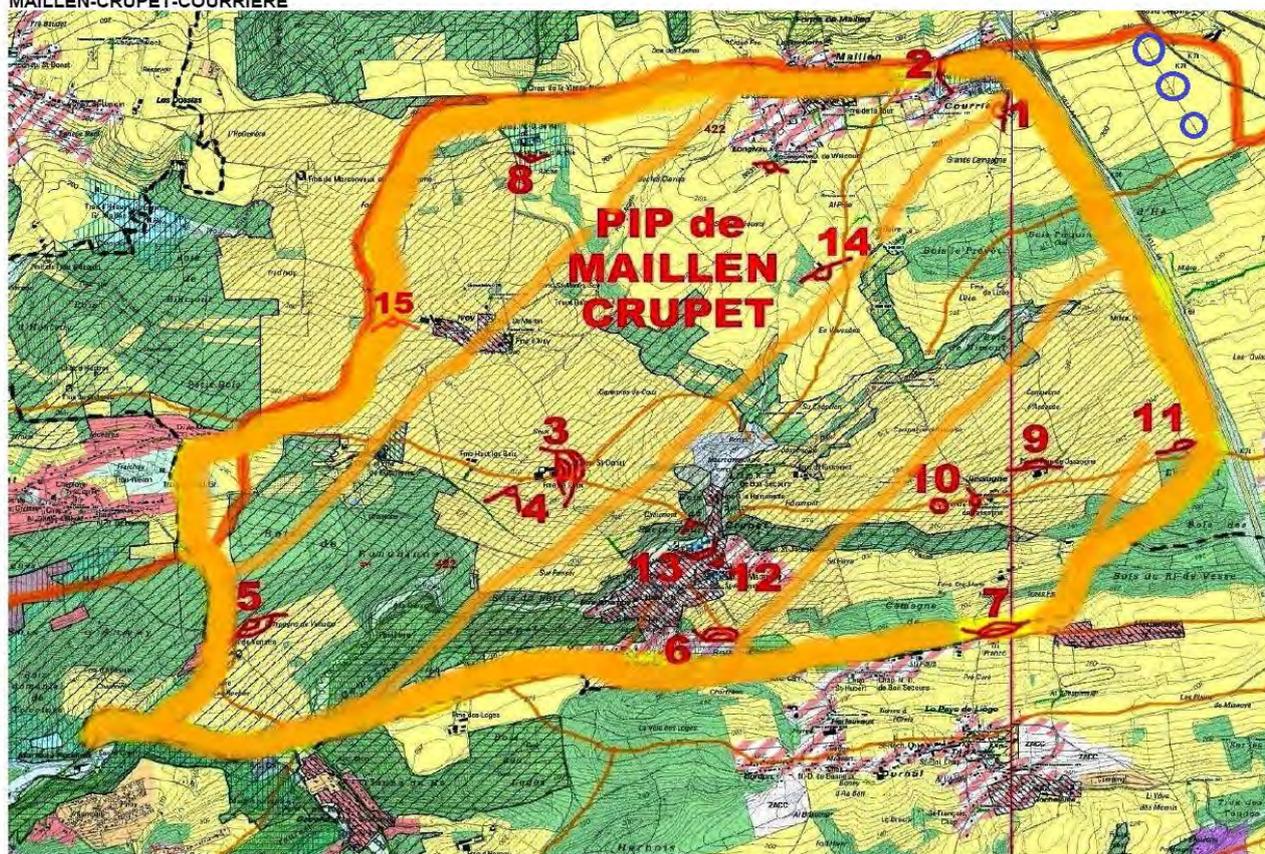


Figure 2, Le PIP périmètre d'Intérêt Paysager de Maillen-Crupet et l'implantation des éoliennes (cercles bleu).

A ce stade, il est prématuré de porter un jugement sur le projet d'implantation éolien de Courrière-Assesse car il manque encore probablement 5 éoliennes. Cependant, nous voulons attirer l'attention que l'intégrité du PIP (Périmètre d'Intérêt Paysager) doit être préservée car il s'agit d'une contrainte officielle.

ANDRE P.

Les vis mètis d'Crupèt

Au recensement de 1981, on dénombrait 370 habitants à Crupet. Les départs des Crupétois «pour la ville» dans les «Golden sixties » ont été compensés dans la dernière décennie par un retour massif de jeunes ménages et la construction d'un nouveau quartier sur le plateau des Loges. Aujourd'hui (2018) Crupet compte près de 500 habitants.

Village dortoir? En quelque sorte oui, mais il faut cependant souligner les activités très florissantes à Crupet dans le domaine du tourisme et de l'agriculture.

Trois restaurants, une auberge (d'ol Besace si chère à notre vieux Collot), un hôtel, un magasin de souvenirs, se relaient pour l'accueil du touriste. Des dix-sept fermes en activité vers 1950, il ne reste aujourd'hui que trois exploitations et une entreprise de matériel agricole en pleine expansion, mais située malheureusement dans l'enceinte du village à un endroit qui aurait mérité mieux, surplombant la vallée du Crupet vers Bauche.

Jusqu'aux années 60, trois carrières d'extraction de grès étaient exploitées. Le calcaire a aussi été extrait à Crupet dans les sites de Jassegnoule et du « chafor » (four à chaux).



Les Crupétois ont donc été de tous temps très industriels. Nul ne peut mieux que **Joseph Collot** nous les décrire dans les différents métiers qu'ils ont exercés à Crupet. Nous profitons de ce numéro pour vous présenter **l'original et une traduction intégrale en français**¹.

Lès vis mètis d'Crupèt

Lès-ovrís d'bwès

Tos lès-omes èstint ovrís d'bwès.
A l'saïson, is'nn'alint avou l'bèrwète,
Do costè d'Nassogne, payis dès Quèwèts.²...
On voyadjeut noûf-dij èures po-z-arivè,
Estant rédwîts, spiÿis, morant d'fwim.
On s'cûtcheut dins l'ute po s'ripwèsè.
Aus-aîreûs do djoû, tortos à l'ovradje,
Avou cougnîye, fièrmint, bèrwète,
Tortos au pus vouyants, plins d'coradje.
A l'nêt, on dlstèleut po r'gangnl s'couÿtchète
On cûjeut lès canadas dins les breûjes;
On fleut l'café po l'londemwin.
On pèleut carotes, porias po fè l'sope...
qu'èsteut prête po calmè l'fwim.
Après l'campagne, on rlntréut po l'Sint-Maurtin,
On fleut l'dicauce jusqu'au djûdi...

Les vieux métiers de Crupet

Les bûcherons

Tous les hommes étaient bûcherons.
A la saison ils partaient avec leur brouette.
Du côté de Nassogne, pays des Quèwèts...
On voyageait neuf à dix heures pour arriver,
étant raides, cassés, mourant de faim.
On se couchait dans la hutte pour se reposer.
Aux premières lueurs du jour, tous à l'ouvrage,
avec cognée, courbet, brouette.
Tous au plus volontaires, plein de courage.
A la nuit, on s'arrêtait pour regagner sa couche.
On cuisait les patates dans les cendres.
On faisait le café pour le lendemain.
On épluchait carottes, poireaux pour faire la soupe...
qui était prête pour calmer la faim.
A la fin de la campagne, on rentrait pour la St Martin.
On faisait la kermesse jusqu'au jeudi...

¹ J. COLLOT, *Li vy pèlèt Colot d'Crupet*, Ciney, 1920.

² Quèwèt, petit poëlon à manche, sobriquet des Nassognards (Cawèts).

Li papineriye

Dins l'timps, on-z-î fleut do papî;
I gn'aveûve one bèle papineriye;
On-z-î ocupeut brâmint d's-ovrîs.
Lès-omes èt feumes gangnint leû vîye

Lès tchaurlîs

I gn'a todi ieû deûs bons tchaurlîs
Qu'avint d'l'ovradje à tot spiya.

Lès marchaus

Deûs bons marchaus po lès-ostèyes;
Nos n'nn'aurans jamais pupont d'parèy.

Lès tècheûs

Deûs bons tècheûs po fè do l'twèye:
Li Vî Tram' èt l'Bia Valèt.
On sèmeut tortôs dol tchène,
Dès tch'mîjes, dès linçois po fè;
Avou l'grosse twèye, on fleut dès pantalons;
Po lès-ovrîs, c'èsteut fwârt bon.
On n'mèteut jamais pont J'tchaussètes;
On travayeut tote li djoûrnèye è chape;
On s'fleut awè tchôd avou l'bèrwète,
Dins lès traus, lès stokèyes èt lès stapes.

Lès molins

Nos-avins cinq molins à Crupèt,
Brâmint dès farinîs, dès vaurlèts.
Lès comères rifyint lès satch;
Ca aleut bin; gn-aveut brâmint d'l'ovradje.
Mins:
Tos lès molins sont supprimès.
Prèsqui pupont d'êwe po fè l'cafè.
C'èst l'intercommunale què l's-a tètè.¹

Les Cwamejîs

Nos-avins co deûs bons cwamejîs
Qui fyint dès bons èt bias solès;
On n'aveut jamais mau sès pîds;
Dès longs voyadjes, vos-è p'lîz fè.
On n'vèyeut pont di wôts talons;
Tot l'monde roteut bin drwèt.
Asteûre, on n'veut plus pèrson.ne d'aplomb;
On-z-èst tortos au pus chalè.

Lès bolèdjis

Nos-avins deûs bons bolèdjis;
Di ç'timps-là, on mougneut do bon pwin;
On fieut moûre si swèle et s'grin;
On pleut dire: dji su r'pachi.

La papeterie

Dans le temps, on y faisait du papier.
Il ya avait une belle papeterie.
On y occupait beaucoup d'ouvriers.
Les hommes et les femmes gagnaient leur vie.

Les charrons

Il ya toujours eu de bons charrons
qui avaient de l'ouvrage à tout casser.

Les maréchaux-ferrants

Deux bons maréchaux pour les outils.
Nous n'en aurons jamais plus de pareils.

Les tisserands

Deux bons tisserands pour faire les toiles :
Le Vieux Tram' et Le beau Valet.
On semait tous du chanvre.
Des chemises, des draps-de-lit à profusion ;
Avec la grosse toile, on faisait des pantalons ;
Pour les ouvriers c'était très bien.
On ne mettait jamais de chaussettes ;
On travaillait toute la journée pieds nus.
On se faisait avoir chaud avec la brouette,
Dans les trous, les souches et les baliveaux.

Les moulins

Nous avons cinq moulins à Crupet,
Beaucoup de meuniers, des valets.
Les femmes réparaient les sacs
Cela marchait bien ; il y avait beaucoup de travail.
Mais :
Tous les moulins sont supprimés.
Presque plus d'eau pour faire le café.
C'est l'intercommunale qui les a tétés.²

Les cordonniers

Nous avons aussi deux bons cordonniers
Qui fabriquaient de bons et beaux souliers ;
On n'avait jamais mal aux pieds ;
De longs voyages, vous pouviez en faire.
On ne voyait pas de hauts talons ;
Tout le monde marchait bien droit.
Actuellement on ne voit plus personne d'aplomb ;
On est tous au plus de travers.

Les boulangers

Nous avons deux bons boulangers ;
De ce temps-là on mangeait du bon pain ;
On faisait moudre son seigle et son grain ;
On pouvait dire : je suis repu.

¹ Collot vout dire « l'intercommunale » qui « tète » tos lès richots d'avaurà dispôy Spontin, po-z-èminè l'êwe à Brussèle èt co pus lon.

² NDLR : la CIBE – actuellement VIVAQUA – a capté toutes les sources à Crupet dont celles de « la Fontaine Dieu » au grand dam et au préjudice de tout le village.

Li pwin d'asteûre, c'est come do l'wate.

Lès ramoneûs

Nos-avans co dès ramoneûs.
Totes nos tch'minées vont fwârt bin.
Fians l'min.me por nos, c'est l'mèyeû
Po totes lès bièsses èt lès djins.

Lès talieûrs

Ni rovians nin nos bons talieûrs:
C'est cor one di nos spécialités.
Tos nos bias-omes prôpes èt bin drwèts;
On n'veut pus rin d'ôte asteûre.
Soyoz laîd, bossu, ou min.me gravè
On fait tortos on bia visadje;
On n'direut nin qu'on vint d'Crupèt

Lès sabotis

Ni causans nin dès sabotîs;
Is n'sont nin bin sûr come lès-ôtes.
Quand on-z-a fwârt frèd sès pîds,
On-z-î court pace qui c'est l'môde.
Tos leûs sabots fwârt bons sont garantis
Por on-an; ci n'est nin d'trop,
En lès mètant onze mwès su l'gurnî.

Lès munusiérs

Lès munusiérs d'Crupèt
Sont conus pus d'dîj eûres lon.
Dins l's-entreprises, il ont l'bouquèt
Po fè les pus bèles maujons.

Li médecin

Nos-avins l'mèyeû dès docteurs,
Surtout po les pôvès djins.
I gn-a pupont d'parèy asteûre:
Monsieur Dèlfosse vos r'fieut po rin.

Li fârmacyin

Nos-avins on bon fârmacyin ;
Tot l'monde èl rigrète todi.
Il ordoneut do té au poraule, aus dints d'tchin;
Ca purifîye li song; vos-èstîz soladji.

Lès scayeteûs

Nos bons scayeteûs, c'est co parèy;
Quand il ont passé su vosse twèt,
Totes les scayes sont bin clawéyes.
Soyoz tranquile, c'è-st-achève.

Lès vatchîs

S'î vos faut on bon vatchî,

Le pain d'aujourd'hui, c'est comme de l'ouate.

Les ramoneurs

On a aussi des ramoneurs.
Toutes les cheminées tirent bien.
Faisons le même pour nous, c'est le meilleur,
Pour toutes les bêtes et les gens.

Les tailleurs

N'oublions pas nos bons tailleurs :
C'est encore une de nos spécialités.
Tous nos beaux messieurs propres et bien droits ;
On ne veut plus rien d'autres maintenant.
Soyez laid, bossu ou même grêlé,
On fait tous belle figure ;
On ne dirait pas qu'on vient de Crupet.

Les sabotiers

Ne parlons pas des sabotiers
Ils ne sont bien sûr pas comme les autres.
Lorsque l'on a très froid aux pieds,
On y court parce que c'est la mode.
Tous leurs sabots excellents sont garantis
Pour un an, ce n'est pas de trop,
En les mettant onze mois sur le grenier.

Les menuisiers

Les menuisiers de Crupet
Sont connus plus de dix heures au loin.
Dans les entreprises ils ont le pompon
Pour faire les plus belles maisons.

Le médecin

Nous avons le meilleur des docteurs
Surtout pour les pauvres gens
Il n'y en a plus de pareil maintenant :
M. Delfosse vous remettait d'aplomb gratuitement.

Le pharmacien

Nous avons un bon pharmacien ;
Tout le monde le regrette encore.
Il ordonnait du thé aux épinards, au chiendent ;
Cela purifiait le sang, vous étiez soulagé.

Les ardoisiers

Nos bons ardoisiers, c'est aussi pareil ;
Quand ils sont passés sur votre toit,
Toutes les ardoises sont bien clouées.
Soyez tranquilles, c'est bien achevé.

Les vachers

S'il vous faut un bon vacher,

C'est co, nosse spécialité.
Dji di ça po les cinsis,
Qu'ont bin malaujî d'è trouve,
Dès bons vouyants, dès bons modîs,
Ca n'est nin aujî à trouvé.
Soyoz tranquile; is savenut leû mèsti,
D'abôrd qu'is provègnenut d'Crupèt.

Lès brèsseûs

Di m'djon.ne timps, djè l'pou dire:
Nos-avins deûs brèssènes à Crupèt.
On bèveut brâmint dol bîre;
C'èsteut nosse spécialité.
On pwârteut s'dinréye à l'brèssène,
On fieut vosse provision d'bîre;
Vos n'avîz pont d'drwèts à payi,
Qu'èle soyuche sipèsse ou tène
On mougneut èt bwâre di bon coeûr;
Tot èsteut bon èt naturel;
On n'causeut jamais d'faiblesse do coeûr.

Lès toûrneûs

Nos-avins on-ateliér di toûrneûs
Po les bias colès di stûves.

Lès djârdinis

Tot crècheut o djârdin avou d'l'ansène;
On n'con'cheut nin l'« superfausse flate »¹
C'est l'grande invencion do progrès;
On n'con'cheut nin l'bâsique ni l'nitrate;
Lès cotelîs ont l'drwèt do vos-èpwèsonè.

Lès-Ôleriyes

Nos-avins deûs bèlès-ôleriyes
Da Josèf Brau èt Djan-Josèf Lamy.
Is fyint d'l'ôle di golzau po lés crassèts
Et dès bons tortias po lés vatches.
On cûjeut l'ôle po sièrvu d'sauce;
I gn-aveut qu'ça su lés canadas...
L'ôle sièrveut co po-z-ècrachi
Lès solès èt lés guêtes daus-ovrîs

Lès toqwès

Dji m'sovin do l'prumîre sitûve
Qu'on-z-a vèyu à Crupèt.
I gn-aveut pont, min.me èmon l'mayeûr;
On s'tchaufeut tortos avou do bwès

Lès alumètes

On n'con'cheut nin lés-alumètes,
On s'sièrveut d'on briquèt èt d'amadou,
One pîre qui rathe do feu;

C'est aussi notre spécialité.
Je dis cela pour les fermiers,
Qui ont bien des difficultés à en trouver.
De bons volontaires, des bons trayeurs
Cela n'est pas facile à trouver.
Soyez tranquille, ils connaissent leur métier.
Puisqu'ils proviennent de Crupet

Les brasseurs

Dans mon jeune temps, je puis le dire :
Nous avons deux brasseries à Crupet.
On buvait beaucoup de bière ;
C'était notre spécialité.
On portait ses céréales à la brasserie.
On fabriquait votre provision de bière;
Vous n'aviez pas de droits à payer,
Qu'elle soit épaisse ou claire.
On mangeait et buvait de bon cœur ;
Tout était bon et naturel ;
On ne parlait jamais de faiblesse du cœur.

Les tourneurs

Nous avons un atelier de tourneurs,
Pour les beaux collets de poêle.

Les jardiniers

Tout poussait au potager avec du fumier;
On ne connaissait pas la « superfausse flate »
C'est la grande invention du progrès;
On ne connaissait pas le basique ni le nitrate ;
Les maraîchers ont le droit de vous empoisonner.

Les huileries

Nous avons deux belles huileries
A Joseph Brau et Jean-Joseph Lamy
Ils fabriquaient de l'huile de colza pour les lampes à huile,
Et de bons tourteaux pour les vaches.
On cuisait l'huile pour servir de sauce;
Il n'y avait que cela sur les patates...
L'huile servait pour graisser
Les souliers et les guêtres des ouvriers...

Les poêles

Je me souviens du premier poêle
Que l'on a vu à Crupet
Il n'y en avait pas, même chez le mayeur;
On se chauffait tous avec du bois

Les allumettes

On ne connaissait pas les allumettes,
On se servait d'un briquet et d'amadou,
Une pierre qui crache du feu;

¹ Superphosphate. Jeu de mots « flatte » = bouse de vache à la base du fumier

Avou one pèlaque di bôle, ça alumeut.

Lès fôrdjurons -

Nos-avins co dès bons fôrdjurons
Qu'èstint connus à Chârlèrwè;
Tot c'qu'i gn'aveut d'vouyants èt d'bons
Pace qu'il èstint nés à Crupèt

Li pourrîye

Nos-avins one fabrique di poure
Qu'a èexistè brâmint dès-ans.
On pout co veûy aus-archîves à Nameur
On contrat avou l'gouvèrnèment français
Qui r'ciyeut quausu tote li poure
Qu'on fabriqueut à Crupèt.

Lès ramons

Causans one miète do l'fabrique di ramons;
Dins l'timps, tot l'monde apurdeut ç'mèsti-là.
C'èsteut on comèrce qu'aleut bin;
on-z-èspédieut pa wagons
Aus quate cwins do payis;
dins lés cinses, lés molins, lés tchèstias.
Mins, pôves nos-ôtes:
Lès fabriques di broches ont suprimè
Lès ramons trop pauvriteûs po lés d'mwèsèles.

Li fonderîye

Au XVII^{ème} siècle, di-st-i Collot, Crupèt aveut one
fonderîye.
I d'meûre co dès tas d'mines dins lés bwès
d'Roncène.
Lès mines èstint fwârt ritches, ça fait qu'on
n'purdeut qui l'tot bon; lés crasses dimeurint là.
Aviè 1860, one sôciète d'Chârlèrwè a racheté totes
lés crasses.
Tos lés djârdins d'autoû do l'viye fwadje ont stî
r'toûrnès po rawè do fiër.
Après ça, li fwadje a divenu on molin

Ci bia timps-là est passé; nos né i'vièrans pus.
On-z-a ieû l'passe o l'mwin po bin vikè;
Mins tot l'monde a dispinsè sins compté.
C'est bin là l'cause qu'on-z-a l'crîse audjoûrdu.
Mins i gn-a todi on payis¹ po sauvés l'ôte.
Asteûre: Nos-èstans visites pa lés tourisses
Is trouvenut tot-à fait bia;
Is dijèt tortos: c'èst li p'tite Suisse. ...
I gn'a co dès bons restaurants,
Bin prôpes, bin nêts; vos p'loz lodji. ...

Avec une pelure (écorce) de bouleau, cela flambait

Les forgerons

Nous avons aussi de bons forgerons
Qui étaient connus à Charleroi;
Tout ce qu'il y avait de courageux et bons
Parce qu'ils étaient nés à Crupet.

La poudrerie

Nous avons une usine de poudre
Qui a existé beaucoup d'années
On peut encore voir aux Archives de Namur
Un contrat avec le gouvernement français
Qui recevait presque tout la poudre
Qu'on fabriquait à Crupet

Les balais

Parlons un peu de la fabrique de balais ;
Dans le temps, tout le monde apprenait ce métier.
C'était un commerce prospère ;
On en envoyait des wagons entiers
Aux quatre coins du pays;
Dans les fermes, les moulins, les châteaux.
Mais pauvres de nous:
Les fabriques de brosses ont supprimé
Les balais trop modestes pour les demoiselles.

La fonderie

Au XVII^{ème} siècle, dit Collot, Crupet avait une fonderie.
Il restait encore des tas de minerais dans les bois de
Ronchinne.
Les minerais étaient fort riches, ce qui fait qu'on ne
prenait que le meilleur ; les déchets restaient là.
Vers 1860, une société de Charleroi a racheté tous les
déchets.
Tous les jardins autour de l'ancienne forge ont été
retournés pour récupérer du fer.
Ensuite la forge est devenue un moulin.

Et même, déjà à l'époque, l'accueil du touriste :

Ce beau temps-là est passé ; nous ne verrons plus.
On a eu de la chance pour bien vivre ;
Mais tout le monde a dépensé sans compter.
C'est bien là la cause de la crise actuelle.
Mais il y a toujours une grange pour sauver l'autre.
Maintenant nous sommes visités par les touristes.
Ils trouvent (le site) tout à fait beau ;
Ils disent tous « c'est la p'tite Suisse ».
Il y a aussi de bons restaurants,
Bien propres, bien nets ; vous pouvez y loger...

¹ Payis = pays, ou peut-être « Payî » qui était l'endroit d'une grange où l'on rangeait les balles de céréales. En cas de coup dur (gelées fortes, incendie) un « payî » sinistré pouvait être sauvé par un autre dans le cadre de la solidarité dans un village ?

Dj'a co brâmint à raconté
 Su totes nos vîyès vîzerîyes.
 Mins vos dîroz: c'è-st-assez;
 Li rèsse, c'est totès bièstrîyes.

J'ai encore beaucoup à raconter
 Sur toutes nos vieilles histoires.
 Mais vous direz « cela suffit »
 Le reste, c'est toutes bêtises

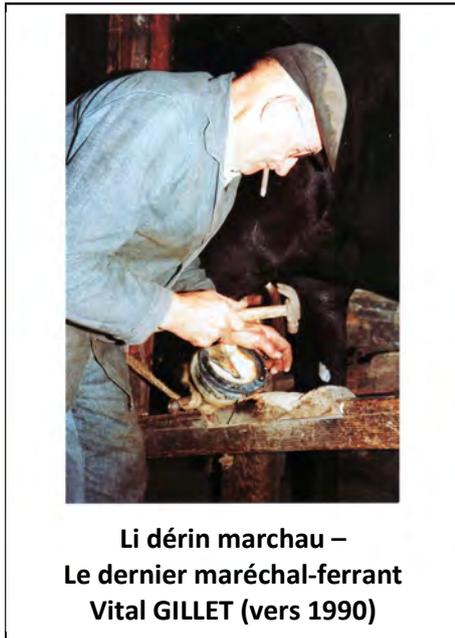
Enfin, au sujet de nos Crupétoises, J. Collot a écrit ces vers savoureux :

On vy proverbe qu'existée co
 C'est su totes nos bauchèlles
 Portan tortotes au pu bèlles
 Même en n'lès waitan qu'au dos
 Vîno à grand'messe à Crupèt
 Vonne n'diro nin comme lés anciens
 Qu'èlles sont pu bèlles d'au long qui d'près.

Un vieux proverbe toujours d'actualité
 C'est au sujet de toutes les jeunes filles
 Pourtant toutes au plus belles
 Même vues de dos
 Venez à la grand'messe à Crupet
 Vous ne direz pas comme les anciens
 Qu'elles sont plus belles de loin que de près.



**Li dérin sabotî – Le dernier sabotier
 Arsène GERARD (vers 1948)**

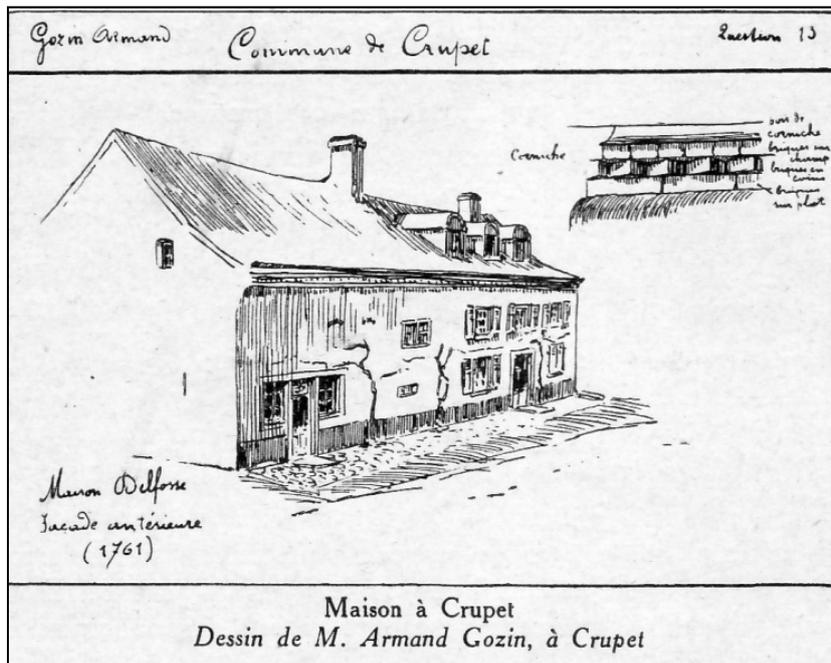


**Li dérin marchau –
 Le dernier maréchal-ferrant
 Vital GILLET (vers 1990)**

F. Bernier

**Li maujon' d'au
 dérin médecin**

**La maison du
 dernier
 médecin
 (Delfosse)**



14-18 – Les clichés allemands

Nous avons célébré il y a quelques semaines le centenaire de la fin de la 1^e guerre mondiale. Crup'Échos revient par ailleurs sur les commémorations. Plus tôt dans l'année, vous aurez noté que deux panneaux didactiques avaient été placés dans le village, reprenant d'anciennes photos. Celles-ci proviennent d'une collection de plus de 10.000 photos réalisées en Belgique par l'occupant allemand en 1917 et 1918. Cette collection est appelée « les clichés allemands ».

Afin d'en faire profiter la population, une exposition à ciel ouvert avait été organisée sur la Place d'Armes à Namur, présentant en 40 panneaux recto/verso les clichés allemands réalisés à Namur et dans ses environs et leur rephotographie actuelle. Ces photographies étaient accompagnées d'explications contextuelles et d'une notice historique sur les sites concernés.

Ensuite, une exposition décentralisée tourna dans d'autres communes de la Province. Dans les différents lieux photographiés par les Allemands, le cliché ancien était exposé également avec une notice explicative. Cette décentralisation a permis au grand public de découvrir in situ le patrimoine architectural namurois.

Le service du Patrimoine culturel de la Province de Namur et la Ville de Namur étaient à la manœuvre, en collaboration avec l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). En effet, il s'agissait d'une initiative nationale, lancée par l'IRPA en septembre 2017, des expositions semblables étant organisées dans les autres provinces du pays.

L'IRPA avait axé son travail selon 4 axes :

- *le photographe devant l'objectif* : qui photographiait ? quel était le matériel utilisé ? ... ;
- *entre propagande et art* : outre la volonté (discutable) de créer des liens entre Belges et Allemands (voir ci-dessous), il faut reconnaître le caractère hautement professionnel des photographes et historiens allemands ;
- *une mine d'informations* : les arrière-plans de ces clichés, qui échappent un peu au photographe accaparé par son sujet, sont autant de témoignages importants sur la vie sous l'occupation ;
- *cent ans plus tard* : la confrontation entre la photo d'époque et celle d'aujourd'hui.

L'histoire de ces clichés

À l'été 1917, l'armée allemande mit en place une commission d'une trentaine d'historiens de l'art, photographes et architectes afin de réaliser un inventaire photographique des monuments belges. Elle réalisa en tout plus de 10.000 clichés, pour la plupart des vues d'art médiéval et baroque.

Au-delà de la pure étude scientifique, ce projet d'inventaire photographique poursuivait un double but : s'attirer la sympathie de la population belge en montrant que l'occupant se préoccupe de la pérennité du patrimoine artistique belge, mais aussi montrer les liens culturels et historiques communs à la Belgique et à l'Allemagne. La population belge accueillit ce projet avec réticence, y voyant une forme d'appropriation. Ceci n'empêchera pas l'État belge de racheter les clichés après la guerre, reconnaissant leur utilité dans le cadre de la protection du patrimoine.

À Crupet

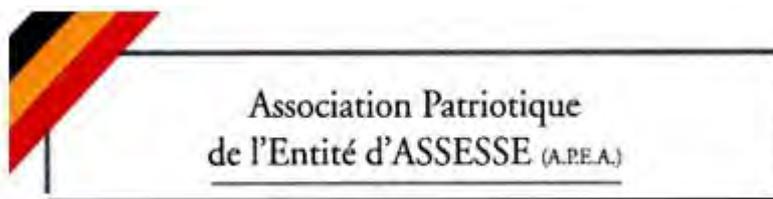
Deux panneaux ont été placés au printemps à Crupet, l'un au donjon, l'autre à l'entrée du cimetière. Pour les personnes intéressées, l'ensemble de la collection est visible sur BALaT, la banque de données de l'IRPA (<http://balat.kikirpa.be>). Et pour ce qui concerne plus particulièrement Crupet, n'oubliez pas de visiter notre site et sa galerie de photos anciennes, dont celles de l'IRPA.



Fig. 1 & 2. Les panneaux posés à Crupet. © H. Labar & P. André, 2018.

H. Labar

Fédération Nationale des Combattants de Belgique – 11 novembre 2018



Ce 11 novembre, à l'occasion du Relais Sacré, nos édiles communaux et l'A.P.E.A. ont posé une plaque commémorative des 100 ans de l'armistice de la grande guerre.

Ce n'était pas la grande foule, mais quelques proches des familles des victimes, des anciens militaires, gendarmes ou policiers ou des citoyens simplement concernés par ces commémorations étaient présents dont, il faut le souligner, des enfants.



La famille de Léopold DELOGE avait aussi déposé une gerbe au préalable avec un mot de souvenir.

F. Bernier, Colonel du Génie e.r.
Membre de l'APEA et de la FNC



Les VICTIMES

Combattants : DELOGE LEOPOLD,
DELOGE ERNEST, DAFFE
LEOPOLD, PIERRE STEVENS,
HENRI PUISSANT

Déporté : FERNAND QUEVRAIN

Civil : PIERRET ALPHONSE



Pour rappel : voir plus de détail sur 14-18 à Crupet dans le Crup'Echos n°88, mai 2014

www.crupechos.be – De nouvelles rubriques

Plusieurs nouvelles rubriques ont été ajoutées au site Internet www.crupechos.be.

Mieux connaître Crupet	Bibliographie sur Crupet
	Vidéos sur Crupet
	Brochures balades
	Le circuit d'interprétation
	Restauration donjon
Crupet au quotidien	Arrêts sur images
	Le PIP MAILLEN-CRUPET
	Crupet dans la tourmente et villages environnants

La thématique « **Mieux connaître Crupet** », présente des vidéos de reportages officiels sur des balades, les fouilles du service archéologique de Wallonie autour du donjon, la grotte Saint-Antoine, la restauration du donjon sous l'œil de la télévision Canal-C.

Elle développe également toutes les étapes du circuit d'interprétation inauguré en avril 2018.

Elle déroule aussi sous forme de reportage la rénovation du donjon lors de la journée chantiers ouverts en mai 2018.

Crupet vu du ciel	Tornade 29 avril 2018
	Sécheresse 2018

Le nouveau thème « **Crupet vu du ciel** » donne les explications météorologiques de la tornade du 29 avril 2018 ainsi qu'un reportage photographique. Les conséquences et les stigmates de la sécheresse de l'année 2018 sont expliqués.

Dans un proche avenir, cette rubrique sera également enrichie de nombreuses photographies aériennes à basse altitude des forêts, des campagnes et des hameaux de Crupet.

Les lieux dits de Crupet	Les lieux dits de Crupet
	Introduction
	Les lieux dits zone Sud-Ouest

Enfin, la nouvelle rubrique « **les lieux-dits de Crupet** », élaborée en partenariat avec Jean GERMAIN, étudie en détail les lieux-dits au niveau historique, étymologique et cartographique. Cette rubrique très récente a été mise en ligne au printemps 2018. Elle sera enrichie progressivement au gré des prochains

numéros. Elle contiendra toutes les explications et documentations qui n'ont pas pu trouver place dans les colonnes de la revue.

Dans la rubrique « **Arrêts sur images** », de nombreuses photographies anciennes ont été ajoutées notamment les clichés allemands de 1917 dont on vous parle par ailleurs.



In memoriam



Dominique PONCELET avait rejoint Crupet lors de son mariage dans les années '70. Jeune maman elle s'est investie dans les services Horeca et d'aucuns se souviennent de son accueil chaleureux et souriant à l'Auberge dol Besace.

Plus tard elle quittera Crupet mais ne manquait pas de revenir au village à l'occasion. Elle s'en est allée ce 18 novembre, à l'aube de ses 60 ans, après avoir courageusement résisté à une longue maladie.

Marie-Suzanne (Suzette) KOELMAN née le 9 septembre 1916 au Congo-belge, est décédée le 19 décembre 2016 à Paissley (Ecosse) où, il y a quelque temps, elle avait rejoint son fils Micky BEWS. Elle était la fille de Werner KOELMAN et de Theodora NICOLAÏDIS et la grand-mère de Alec BEWS. Installés à Crupet vers 1950, Monsieur et Madame KOELMAN et leur fille restent dans la mémoire des crupétois comme des personnes affables et accueillantes. Suzette jusqu'à ses derniers jours à Crupet n'hésitait pas à participer aux activités sportives des dames du village (entre autres la natation). Ses cendres ont été rapatriées au village récemment.

Floriane van DOOSSELAERE, née KRUG, était la cousine germaine de Suzette (par leurs mamans qui étaient deux sœurs). Elle était née le 18 décembre 1923 à BERCHEM (Anvers) et est décédée ce 9 mars 2018 à Seilles (ANDENNE). Elle avait épousé Jacques van DOOSSELAERE et ils s'étaient installés à Crupet en 1960 dans leur propriété de la rue de Messe. Avec leur fille Michèle (+ 1968) et leur fils Serge, ils s'étaient parfaitement intégrés à Crupet. Serge et son épouse gèrent actuellement cette belle propriété.

CRUP'ECHOS présente ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.



& FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY

**Monuments et
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**
Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**
Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89
pf.hennuy@skynet.be

La population des Batraciens, entre autres, impactée par l'automobile !

Février 2019, le Diable Vauvert, section assesoise des Cercles des Naturalistes de Belgique, encadrera la 5^e migration des Batraciens à Ronchinne et Crupet !

La première traversée, en 2015 comptait 1.245 Crapauds communs, 2 Grenouilles rouges, 1 Triton alpestre et 5 Tritons palmés.

Du 9 mars 2018 au 4 avril 2018, l'équipe des bénévoles a pu protéger la traversée de 2.097 Crapauds communs, 41 Grenouilles rouges, 9 Tritons palmés et 68 Tritons communs !! Résultats concernant essentiellement le site de Ronchinne.

En effet, pour Crupet, le nombre comptabilisé est d'une centaine d'individus. Le site a été, pendant deux années, sous surveillance minimale, suite à l'assèchement des douves et étangs. Au vu des travaux de cet automne, peut-être que les milieux aquatiques seront opérationnels au maximum pour les Batraciens et je m'en réjouis car quelques Salamandres ont pu être observées !!

Ces résultats nous réconfortent et confortent nos actions nocturnes. Je ne peux qu'être optimiste pour la prochaine migration. La protection de l'environnement, de notre biodiversité étant dans l'air du temps, puissent nos Batraciens en profiter !

A vos gilets fluo et rendez-vous en février 2019 !

Contact: Geneviève Boutsen -
lediablevauvert.cnb@gmail.com - 0471 661 120



Fig. 1 & 2. © D. Steenhout, février 2018.

Frog et G. Boutsen



**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute. 9
5332 CRUPET
083 69 94 44



SPRL
**Vidange
BOTTON**
Tél.: 083 65 51 39

Vidange de fosses septiques • Puits
perdus et citernes à eaux • Débouchage
de canalisations

www.vidangebotton.be – vidangebotton@hotmail.be

Ils (s') investissent à Crupet – Antoine et Julie

Manifestement cette formule trouve ses adeptes... Elle s'enrichit très rapidement. En effet, les derniers temps, dans notre charmant village, on ne compte plus les rachats d'immeubles de nos anciens.

Quel bonheur de voir arriver tous ces nouveaux et jeunes villageois !!!

Alors aujourd'hui, je vous emmène en 1777... ; dans « *CRUPET...un village et des hommes en Condroz namurois* » on lit ceci :



« En revenant vers le château on trouve, au n° 30 de la rue Basse, une petite maison classique à double corps en calcaire, prolongée à gauche par un fenil maintenant affecté à l'habitation.

*Sur le linteau échancré de la porte se détache l'inscription **JFT/1777** ».*

Cette année-là, vraisemblablement, Jean-François et Marguerite (TOUSSAINT-DARTOIS) bâtissait cette demeure.



Aujourd'hui, les sympathiques Antoine et Julie (quels beaux prénoms anciens !) en sont les heureux propriétaires.

Antoine BLANCHY, 34 ans, conducteur de trains voyageurs, nous vient de La Bruyère, quant à Julie BAUDUIN, 27 ans, aide-ménagère, est originaire de Spa, avec leurs deux « gamins », Théo 6 ans et Thom 2 ans ½ ... et aussi deux chats...ils ont bien investi les lieux et leur quartier.

« Cela fait un peu plus d'un an que nous avons posé nos valises à Crupet.



Nous sommes littéralement tombés sous le charme du village et de notre charmante maison datant du 18^e siècle, bientôt 250 ans...!!! Nous avançons petit à petit dans les travaux : nouvelle toiture et châssis (à l'identique) Ça c'est fait ! Ensuite, aménagement de l'arrière de notre terrain ...dont l'enlèvement d'une très vieille caravane...

Julie et les enfants apprécient particulièrement les innombrables promenades parmi les bois, les prés et le long des ruisseaux. Thom y marcha ses premiers pas ! La cascade berce nos nuits d'été et les enfants aiment jouer le long du Crupet. Ils se laissent aller à la pêche à l'écrevisse.... Notre voisinage nous a accueillis à cœur ouvert et notre cher voisin Nestor est toujours là pour nous rendre service. Cet été, Théo vient de vivre ses premières amitiés dans le village avec Jeanne, sa petite voisine d'en face.

Nous apprécions la convivialité des gens et les multiples animations ponctuant l'année nous ont permis de créer rapidement de nombreux liens.

Je me suis engagé auprès de Crupet 85 et Julie ne manque pas de participer aux diverses activités. Nous attendons avec impatience nos prochaines aventures crupétoises ... »

Antoine

Il ne croit pas si bien dire : ne manquez pas de leur rendre visite à l'occasion des « **Lumières de Noël** », le 15 décembre prochain, ils auront l'occasion de vous régaler...!

Ch. Moreaux

Les Carondelet (encore ...)

En effectuant des recherches sur Internet concernant la famille Carondelet, nous avons constaté qu'il existait plusieurs variantes concernant les arbres généalogiques aux alentours des années 1580-1600, période durant laquelle Guillaume de Carondelet fut seigneur de Crupet.

Pour commencer, un petit rappel. Venant de Franche-Comté, Jean de Carondelet (1429-1501) fut le premier Carondelet à s'installer en Belgique. Il fut premier Président du Parlement des Pays-Bas créé par Charles le Téméraire (1433-1477) en 1473. Il fut ensuite nommé Grand Chancelier de Flandre et de Bourgogne de l'Archiduc Maximilien de Habsbourg en 1480. Il avait épousé, en 1466, Marguerite de Chassey, dont il eut six fils dont Claude, Jean (archevêque de Palerme) et Ferry (ambassadeur et archidiacre de Besançon), et cinq filles. Il fut inhumé dans l'église collégiale Notre-Dame de Dôle (Doubs – France). C'est lui qui acquies le château de **Solre-sur-Sambre**, lequel resta la propriété des Carondelet de 1480 à 1628 (soit durant près de 150 ans)¹. On notera aussi qu'il n'y a qu'une quarantaine de kilomètres entre **Solre-sur-Sambre** et **Potelle**, autre propriété des Carondelet dont nous vous entretiendrons dans un prochain numéro.



Fig. 1. Le château de Solre-sur-Sambre.

Son fils Claude, chef du Conseil privé de Charles-Quint, repris la seigneurie de Solre et épousa Jacqueline de Blondel, baronne de Pamele. Il eut comme fils Jean de Carondelet, seigneur de Solre-sur-Sambre (1509-1562), marié à Anne de La Loye, vicomtesse de Wavremont (†1581). Ces différents personnages ont déjà été évoqués dans d'autres articles de Crup'Échos.

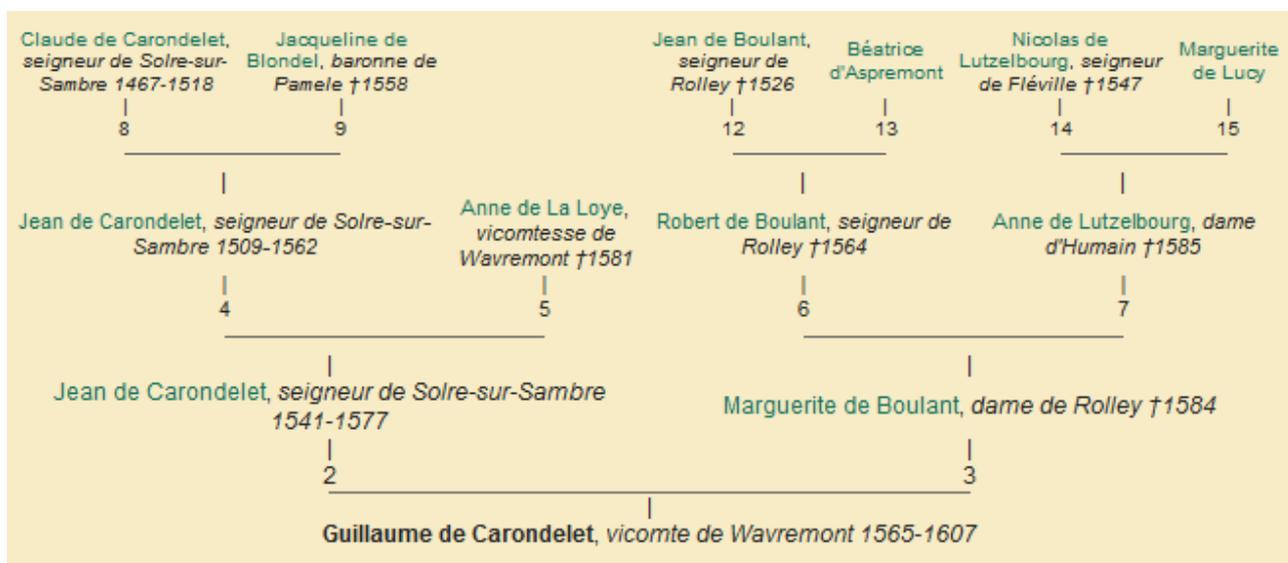


Fig. 2. <https://gw.geneanet.org/frebault?lang=fr&pz=henri&nz=frebault&ocz=0&p=guillaume&n=de+carondelet>

Ces derniers eurent comme fils **Jean de Carondelet**, seigneur de Solre-sur-Sambre (1541-1577) marié avec **Marguerite de Boulant (ou Bolland)**, dame de Rolley (†1584). C'est ici que ça se complique, car certains généalogistes (voir Fig. 2) désignent ces derniers comme parents de « notre » **Guillaume de Carondelet**, vicomte de Wavremont, décédé en 1607. D'autre part, ceci remet en cause le crayon généalogique paru dans le livre sur Crupet, car ce couple n'y apparaît pas².

¹ Réf. : <http://chateaudesolresursambre.hautetfort.com/>

² *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, Namur, 2008, p. 111.

Grâce à deux livres disponibles sur *Google books*, nous croyons pouvoir rétablir la vérité.

Dans le premier¹, il est fait état des différents reliefs et héritages concernant la seigneurie de Solre. En voici un résumé :

- Jean de Carondelet tient la seigneurie de Solre ;
- le 8 juillet 1577, Marguerite de Boulan, veuve de Jean de Carondelet, décédé le 13 janvier 1577, fait relief de la seigneurie qu'elle tient en bail au nom de son fils aîné Jean, âgé de 12 ans ;
- le 1^{er} octobre 1585, Jean, seigneur de Solre, donne la seigneurie en douaire à son épouse Anne de Davre ;
- de même, il assure à nouveau le douaire à son épouse le 8 décembre 1598 ;
- le 26 avril 1621, Hélène de la Pierre, veuve de Guillaume de Carondelet, décédé en Bohême, relève la seigneurie de Solre pour sa fille Anne Françoise ; cette dernière épousera ensuite le baron Maximilien de Mérode.

On entrevoit dans cette succession de transferts de propriétés une cause possible de la confusion. Jean, l'époux de Marguerite de Boulan, est mort assez jeune et son fils, prénommé également Jean, n'a que 12 ans lorsqu'il lui succède. D'aucuns ont sans doute confondu le père et le fils, sautant ainsi une génération.

La confirmation est à trouver dans le second livre du même auteur². En 1597, les chanoinesses de Mons cooptèrent une demoiselle de Carondelet comme nouvelle chanoinesse. Les comtes de Gavre et de Hornes se sentirent offensés que ce ne soit pas une demoiselle de leur famille et calomnièrent les Carondelet en disant qu'ils n'étaient pas de sang noble, sous-entendant ainsi que la noblesse de robe ne valait pas la noblesse d'épée. Cela fut pris très au sérieux par les Carondelet qui tinrent deux réunions pour se mettre d'accord sur la marche à suivre afin de répondre aux calomnieux.

La première réunion se tint à Solre le 13 janvier 1598. Tous les Carondelet y étaient représentés : ceux de Solre bien entendu, mais aussi de Crupet, de Potelle, de Noyelle. La seconde réunion eut lieu le 16 à Crupet. Voici un extrait du compte-rendu : « *La 1^{re} réunion de famille se tint au château de Solre sur Sambre au jour indiqué 13 janvier chez Jean IV de Carondelet Sgr dudit Solre, marié avec Anne de Davre ; la seconde assemblée se tint trois jours après chez Guillaume de Carondelet, Sgr de Crupet, vicomte de Wavremont, son oncle paternel, qui fut marié avec Jeanne de Brandebourg ...* ». Pour la petite histoire, sachez que l'affaire se dégonfla et les deux camps convinrent finalement qu'il n'y avait pas lieu que deux familles aussi honorables se disputent pour si peu.

Le crayon généalogique doit donc être complété comme suit :

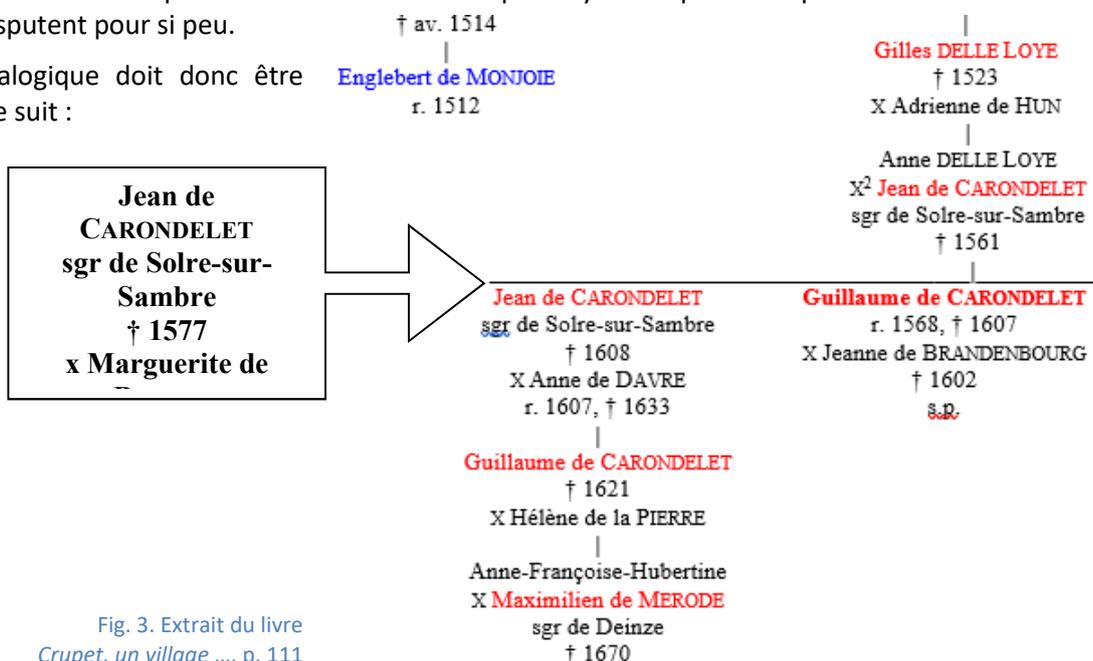


Fig. 3. Extrait du livre *Crupet, un village ...*, p. 111

F. Bernier
H. Labar

¹ J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques pour servir l'histoire des familles des Pays-Bas*, t. II, Amsterdam, 1781, p. 10.

² J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques pour servir l'histoire des familles des Pays-Bas*, t. I, Amsterdam, 1780, pp. 340-343.

Les Carondelet (... et encore !)

Saviez-vous que le palais présidentiel de la République d'Équateur, à **Quito**, s'appelle le **Palacio de Carondelet** ? C'est le destin assez étonnant de **François Louis Hector de Carondelet**¹ (nous l'appellerons FLH) qui est à l'origine de ce fait.

Il nous a paru intéressant d'évoquer ce personnage, même si, il faut bien le reconnaître, il fut un parent assez éloigné de « nos » Carondelet. Dans l'article qui précède, vous noterez que Claude, grand-père de Guillaume, avait un frère prénommé Ferry. C'est de cette branche que descend FLH, laquelle possédait la seigneurie de Noyelles-sur-Selle², à 5 km de Denain (Département du Nord)³.

FLH naît à Noyelles le 29 juillet 1747. Il est le seizième (!) enfant du baron Jean Louis de Carondelet. À quinze ans, FLH entre au service du roi d'Espagne et devient aide-major dans les gardes wallonnes. En 1775, il part pour l'Espagne et réside à Barcelone. En 1779 il est lieutenant-colonel, puis ensuite colonel dans l'armée royale espagnole. En octobre 1777, alors vicomte de La Hestre et seigneur d'Haine-Saint-Pierre, il se marie avec Maria de la Conception Castaños y Arrigorri, native de La Corogne et fille de l'intendant du port de Bilbao. Elle lui donnera deux enfants : Luis Angel (1787) et Maria Felipe Cayetana (1788).

Mais cette alliance ne semble pas avoir eu l'assentiment de sa famille. Le 1^{er} mai 1779, il écrit à son frère Alexandre, chanoine à Cambrai, qui gère ses affaires, et se plaint des critiques essuyées de la part de sa famille au sujet de son épouse, et en particulier de sa sœur Marie Thérèse qui accuse sa belle-sœur d'être « sans naissance ». Il évoque aussi son prochain voyage à Noyelles. Si ce voyage a eu lieu, il a sans doute été le dernier dans nos régions. Ainsi, en 1784, il vend par procuration les terres d'Haine-Saint-Pierre et de La Hestre à son frère aîné Jean Louis Nicolas Guislain, baron de Noyelles.

Car c'est aux Amériques que se poursuit son destin. En 1781, pendant la guerre d'indépendance américaine, FLH sert aux Caraïbes, il participe au siège victorieux de Pensacola (Floride), face aux Anglais. En mars 1789, FLH est nommé Gouverneur et Intendant de San Salvador où l'exploitation de l'indigo avait épuisé la population indigène. Il facilite dès lors l'installation d'Espagnols pauvres dans les vallées vides de population, ce qui explique que l'on peut encore aujourd'hui y rencontrer des personnes blanches, blondes ou rousses, surtout dans la région de Chalatenango.

Le 13 mars 1791, FLH est nommé Gouverneur et Intendant des provinces de Louisiane et de Floride Occidentale⁴. Il se rend très vite compte des menaces qui pèsent alors sur la Louisiane espagnole. Les pressions expansionnistes américaines encouragées par la France amènent Carondelet à s'assurer les services d'un agent double, général de l'armée américaine : James Wilkinson. Ce sont peut-être les énormes sommes versées à celui-



Fig. 1. Le Palacio de Carondelet à Quito.
© www.presidencia.gob.ec.



Fig. 2. F.L.H. de Carondelet, Gouverneur de la Louisiane. Le plan et le tableau en haut à gauche font vraisemblablement référence au canal creusé à La Nouvelle Orléans.
© www.carondeleths.org
Carondelet High School (St Louis - MO).

¹ Cet article est un résumé de la page web <http://michel.turpain.pagesperso-orange.fr/pages/carondelet.htm>

² Tout comme celles d'Assesse et de Potelle, les armoiries de Noyelles-sur-Selle sont celles des Carondelet. Cfr. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Noyelles-sur-Selle>

³ Le trisaïeul de FLH était Paul de Carondelet, baron de Noyelles, petit-cousin de Guillaume « de Crupet ».

⁴ La Louisiane, explorée par Cavalier de la Salle en 1682, était un immense territoire français s'étendant jusqu'au Canada. La partie à l'Est du Mississippi fut cédée à l'Angleterre en 1763 et celle à l'Ouest du fleuve à l'Espagne en 1764. La partie espagnole, gouvernée de 1791 à 1797 par Carondelet, sera rétrocédée en 1800 à la France qui la vendra ensuite aux États-Unis en 1803.

ci en échange de renseignements qui lui coûteront son poste en 1797.

FLH devra également faire face à un soulèvement de la tribu indienne Creek qui terrorise la Floride. En 1792, neuf navires doivent être envoyés pour libérer San Marcos occupé par le chef Creek. Après cet épisode, le baron mène une politique de réconciliation avec les Indiens. Il tente de les impliquer dans une alliance contre les États-Unis. Ses efforts seront ruinés par le traité de San Lorenzo (1798) où les revendications territoriales américaines ainsi que le droit de navigation sur le Mississippi seront acceptés.

La Révolution française sera une grande menace pour la Louisiane espagnole. L'entrée en guerre contre la France en 1793 poussera FLH à renforcer les fortifications de la Nouvelle Orléans, la population française de la ville étant tentée par un retour de la Louisiane à la France. Le gouverneur doit alors renforcer les mesures de sécurité dans une ville où retentit parfois « la Marseillaise ». Même l'importation d'esclaves en provenance de la Jamaïque ou des îles françaises des Caraïbes est interdite par peur de voir se propager les idées insurrectionnelles. Des arrestations et bannissements empêcheront la révolution en Louisiane.

Les réalisations de FLH en Louisiane sont nombreuses : il instaure un système de prévention des incendies à La Nouvelle Orléans ; contre les inondations récurrentes, il fait assécher les marais en perçant un canal (nommé Carondelet) derrière la ville assurant aussi l'accès à la mer à travers le lac Ponchartrain ; il commande 80 réverbères et installe un système d'éclairage de la ville ; il promulgue des réglementations assurant aux esclaves un traitement plus acceptable.

Les ouragans, la famine et la fièvre jaune sont les autres grands fléaux auxquels il doit faire face. La fièvre jaune sera le plus meurtrier d'entre eux : en 1796, 638 personnes (7% de la population) en meurent, dont le frère du baron, Alexandre, cité plus haut ; émigré à la Révolution, il l'avait rejoint en Louisiane.



Fig. 3. F.L.H. de Carondelet, Président de l'Audience de Quito.

© www.encyclopediadelecuador.ec.

En août 1797, FLH est promu Vice-Roi de la Nouvelle-Grenade et Président de l'Audience de Quito. Il jouit alors de la réputation d'avoir été un des plus actifs et énergiques gouverneurs espagnols.

Dès son arrivée à Quito, il est confronté à des conspirations contre la métropole fomentées par des disciples d'Eugénio Espejo, partisan de l'autodétermination. Ces événements conduiront à la Révolution de Quito après le décès du baron, au rattachement de l'Équateur à la Grande Colombie en 1822 et à l'indépendance en 1830. Les soulèvements des Indiens sont, dès son arrivée, une autre préoccupation de Carondelet, il doit assurer le ravitaillement de la capitale et éviter la spéculation sur les denrées alimentaires. Pour assurer la sécurité, il instaure un service de rondes et de vigilance, encourage les bonnes mœurs et la moralité. Il va jusqu'à réglementer le carnaval et interdire les masques. Même les corridas ne sont pas épargnées : les taureaux verront leurs cornes époinçonnées !

Le premier sujet dont il s'occupe est la reconstruction de la ville de Riobamba, détruite par un tremblement de terre. Il veille à la désignation du site, au nouveau tracé des rues et des places, à la reconstruction des habitations et des édifices sans

oublier le système de distribution d'eau. Tous ces travaux se firent sans aide matérielle de la couronne qui resta sourde aux arguments de Carondelet.

Une autre œuvre d'importance fut la reconstruction de la cathédrale de Quito (gros-œuvre et décoration). La cathédrale abrite encore un portrait de FLH offert par les autorités religieuses de Quito. FLH transforma aussi le mauvais chemin reliant Quito à la mer en une véritable route commerciale et risqua sa santé dans des explorations de reconnaissance du terrain.

Après avoir été un grand gouverneur de Louisiane, FLH fut également un grand Président de la Real Audiencia de Quito. Il mourut à Quito à l'âge de 60 ans, le 10 août 1806.

En Louisiane ou en Équateur, le nom de Carondelet n'a pas été oublié ; en voici quelques exemples :

- en 1794, une petite bourgade à 1.000 km de la Nouvelle Orléans adopta le nom de Carondelet, aujourd'hui cette ville de la banlieue de Saint Louis (Missouri) compte 10.000 habitants, où l'hôpital, le collège, un parc et une avenue portent le nom du gouverneur ;
- pendant la Guerre de Sécession, la canonnière *USS Carondelet* bombarda Vicksburg (1863) ; un tanker de l'US Navy porta aussi ce nom au cours de la 2^e Guerre mondiale ;
- en Équateur, un village sur la route de Quito à la mer s'appelle San Luis de Carondelet et la reconnaissance des Équatoriens ira jusqu'à laisser son nom au palais présidentiel.



Fig. 4. Le Carondelet Park à Saint Louis (Missouri).
© www.stlouis-mo.gov.



Fig. 5. *USS Carondelet* (1861-1865).
© Wikipedia



Fig. 6. Le Palacio de Carondelet à la fin du XIX^e siècle. © www.encyclopediadelecuador.ec.

Alors, pourquoi ne pas envisager un jumelage avec la Louisiane ou l'Équateur ?

H. Labar



AVIS AUX LECTEURS !

Pour le prochain numéro, Crup'Échos envisage un article consacré
aux anciens **gardes-champêtres** de Crupet.

Si vous possédez des photos, des documents administratifs ou des éléments
matériels que l'on pourrait photographier, contactez F. Bernier ou H. Labar.

Merci d'avance pour l'aide que vous nous apporterez.

Vous contribuerez ainsi au devoir de mémoire cher à Crup'Échos.



RÉPAR-CUIR

Rue St Joseph, 9 - 5332 CRUPET

083 69 96 82

Vêtements, cuir daim - skaï - mouton retourné. ...
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse,
réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...

CORDONNERIE

Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...

CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX

Membre de la Fédération nationale de la chaussure

Rue Léopold, 4 - 5500 DINANT

0474 39 99 13

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

RANGE ROVER EVOQUE

DECOUVREZ NOTRE EVOQUE BLACK & WHITE



ABOVE & BEYOND



Il y a mille raisons de choisir le Range Rover Evoque : son design, son efficacité, ses technologies ou sa polyvalence par exemple.

Nous vous offrons une raison de plus : la voiture dont vous avez toujours rêvé à prix net :

NOTRE EVOQUE BLACK & WHITE OR WATHEVER A 31.900€ TVAC*

Land Rover Namur - Quevrain sa

Chaussée de Marche 555

5101 Namur (Erpent)

T. 081/32.05.11

www.landrovernamur.be

Land Rover Namur Quevrain

5,8 - 8,2 L/100 KM - 154-188 G/KM CO₂ (suivant la norme NEDC)

*evoque ed4 - capteurs avant/arrière - caméra de recul, pack black, vitres surteintées, gps dans la limite de notre stock disponible, prix net remises déduites, valable jusqu'au 31/01/2019
Photo non contractuelle, véhicule équipé d'options

Informations environnementales (AR 19/03/04): landrover.be. Donnons priorité à la sécurité.